

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

CONDUITE ET PILOTAGE  
DES POLITIQUES DE  
L'ÉCOLOGIE, DU  
DÉVELOPPEMENT ET DE  
LA MOBILITÉ DURABLES





### PROGRAMME 217

---

#### **CONDUITE ET PILOTAGE DES POLITIQUES DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA MOBILITÉ DURABLES**

<a href="#">Bilan stratégique du rapport annuel de performances</a>	4
<a href="#">Objectifs et indicateurs de performance</a>	6
<a href="#">Présentation des crédits et des dépenses fiscales</a>	10
<a href="#">Justification au premier euro</a>	20
<a href="#">Opérateurs</a>	68

**BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES****Émilie PIETTE**

*Secrétaire générale du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.*

Responsable du programme n° 217 : Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables

Le programme 217 sert de support à la mise en œuvre des politiques publiques des ministères de la transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT). La responsable du programme est la Secrétaire générale du MTES et du MCTRCT.

Le programme 217 porte les effectifs et la masse salariale du MTES (à l'exception de ceux de l'Autorité de sûreté nucléaire, portés par le programme 181 « Prévention des risques »), et du MCTRCT (à l'exception de ceux portés par les programmes 112 « Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire » et 147 « Politique de la ville », et de ceux portés par le budget du ministère chargé des affaires sociales).

Les emplois et crédits de personnel correspondant aux personnels affectés dans les services du MTES et du MCTRCT ou dans les directions départementales interministérielles sont répartis entre 15 actions distinctes. 14 de ces actions, dites « miroirs », permettent d'identifier et de répartir les moyens en personnel comme s'ils étaient inscrits directement dans les programmes de politique publique correspondants, tout en offrant une gestion plus souple et optimisée du plafond d'emplois ministériel et des crédits de personnel attachés. Le regroupement sur un programme de la quasi-totalité des moyens ministériels en personnel facilite également la mise en œuvre des réformes en permettant une plus grande fluidité dans la gestion des ressources humaines.

Les emplois et crédits de trois autorités administratives indépendantes, la Commission nationale du débat public (CNDP), l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA) et la Commission de régulation de l'énergie (CRE), relèvent pour chaque autorité d'une action, d'un BOP et d'une UO spécifiques, marquant ainsi le principe d'autonomie de ces structures.

Hors titre 2, ce programme assure le financement des activités métiers du Secrétariat général (systèmes d'information, fonctions juridiques et d'expertise, actions nationales, communautaires et internationales en faveur du développement durable, formation, action sociale, prévention des risques professionnels) nécessaires à la mise en œuvre des politiques définies par le Gouvernement et au pilotage des ministères. Il prend en charge les dépenses immobilières ou support des administrations centrales du pôle ministériel (cabinets, administrations centrales, autorités administratives indépendantes énumérées ci-dessus) étant précisé que les moyens des services déconcentrés des deux ministères sont désormais pour l'essentiel inscrits sur le programme 354 « Administration territoriale de l'État ».

Pour l'année 2019, le programme 217 participe, comme les années précédentes, à la réduction du déficit public, en optimisant l'utilisation des moyens qui sont mis à sa disposition.

Parallèlement, les ministères poursuivent leurs efforts en matière d'adaptation des compétences des agents et des services pour répondre au mieux aux missions et à leurs évolutions, dans un contexte de réformes.

Ce double enjeu se reflète dans le dispositif de performance du programme, centré autour des cinq indicateurs communs aux programmes supports répartis selon deux objectifs : « Être une administration exemplaire au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement » et « Appliquer une politique responsable en matière de ressources humaines ».

Compte tenu de sa triple fonction de définition, de pilotage des politiques et de gestion des moyens, le programme 217 est structuré de la manière suivante :

- la fonction juridique (action 2) ;
- la politique et la programmation de l'immobilier de l'administration centrale et des moyens de fonctionnement des services (action 3) ;
- la politique et la gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques (action 4) ;
- la politique des ressources humaines, de l'action sociale, de la médecine de prévention et de la formation (action 5) ;
- les actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable (action 6).

Les actions 7 à 24 et l'action 28 sont les actions dites miroirs, portant les moyens de personnel dédiés aux différentes politiques publiques et aux fonctions support. L'action 15 porte les moyens de personnel œuvrant aux missions du MCTRCT portés par le programme 217, hors effectifs support.

Les actions 25 à 27 portent les moyens de personnel et de fonctionnement des trois autorités administratives indépendantes rattachées au budget du MTES via le programme 217.

Pour 2019, le programme 217 s'est efforcé de trouver un juste équilibre entre la maîtrise des dépenses et l'adaptabilité du ministère à l'évolution des techniques numériques et des nouveaux modes de travail, cependant, la gestion a été impactée par des événements extérieurs.

S'agissant de l'**objectif 1** : « **Être une administration exemplaire au regard du développement durable dans la maîtrise des moyens de fonctionnement** », les résultats du dispositif de performance ne sont pas ceux attendus. En effet, les résultats respectifs des indicateurs d'efficacité bureautique (1 302€/poste), d'efficacité de la fonction achat (17 M€) et du ratio d'efficacité de la gestion immobilière (40,66€/m<sup>2</sup>), résultent en 2019 de la mise en place du télétravail qui génère un surcoût, de l'augmentation du prix du pétrole et enfin de la forte concurrence entre les donneurs d'ordre dans le domaine des travaux qui a conduit à une augmentation des coûts.

Quant à l'**objectif 2** « **Appliquer une politique des ressources humaines responsables** », il maintient une bonne performance par rapport à l'année 2018.

Le résultat 2019 du ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines (3,04%) est conforme à la prévision initiale du PAP 2019 (3%) quant au taux d'emploi des travailleurs handicapés, le résultat prévisionnel de 8,50 % démontre une fois de plus la politique volontariste des ministères en faveur des travailleurs handicapés.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement</b>
INDICATEUR 1.1	Ratio d'efficacité bureautique
INDICATEUR 1.2	Efficacité de la gestion immobilière
INDICATEUR 1.3	Efficacité de la fonction achat
<b>OBJECTIF 2</b>	<b>Appliquer une politique des ressources humaines responsable</b>
INDICATEUR 2.1	Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines
INDICATEUR 2.2	Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères

**OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**
**OBJECTIF 1**

Être une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement

**INDICATEUR 1.1**
**Ratio d'efficacité bureautique**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Ratio d'efficacité bureautique	€/poste	1105	1089	1079	1079	1302	1069

**Commentaires techniques**

Le ratio d'efficacité bureautique permet de rapporter le montant des dépenses de bureautique au nombre de postes de travail.

**Mode de calcul :**

- **Au numérateur :** la somme des dépenses bureautiques des deux ministères pour le périmètre concerné (administration centrale ou « AC », services déconcentrés ou « SD » ultramarins hors Martinique, services déconcentrés ou centraux des programmes 203 et 205), intégrant :
  - . Les achats d'ordinateurs fixes, d'ordinateurs portables, écrans, personal digital assistant (PDA), photocopieurs et imprimantes personnelles ou en pool et les consommables ;
  - . Les messageries et les licences des systèmes d'exploitation et des suites bureautiques ;
  - . La formation bureautique des utilisateurs ;
  - . Les serveurs bureautiques et les serveurs de messagerie ;
  - . La masse salariale et dépenses afférentes des personnels internes et externes affectés au support et au soutien des utilisateurs de la bureautique ;
  - . Les coûts de maintenance des matériels et du logiciel de bureautique ;
  - . Les locations d'équipement afférentes à la bureautique le cas échéant ;
  - . Les dépenses de télécommunications individuelles (matériels, abonnements et facturation individuelle ou collective).

**Nota :**

- Sont exclus : les coûts d'accès à l'internet et d'hébergement, les dépenses liées aux applications de collaboration et les coûts réseaux (données), ainsi que les dépenses de reprographie. Les coûts du personnel utilisateur de la bureautique ne sont pas intégrés dans ce ratio ni le temps qu'il passe en formation bureautique. De même, les éventuelles recettes liées à la bureautique ne sont pas prises en compte ;
- Sont inclus : les frais de mission et de transport, si le déplacement concerne le support bureautique ;
- Les dépenses de télécommunications individuelles (téléphonie) ne sont prises en compte qu'à compter du résultat 2017 et de la prévision actualisée 2018.
- **Au dénominateur :** valeur minimale entre le nombre d'effectifs physiques comptabilisé (EPC) et le nombre de postes de travail pour le périmètre concerné (AC, SD ultramarins hors Martinique, services déconcentrés ou centraux des programmes 203 et 205) :
  - . Nombre d'agents : il s'agit de l'effectif réalisé en effectifs physiques comptabilisés (au 31 décembre) ;
  - . Nombre de postes de travail : les structures recensent en fin d'année le nombre d'ordinateurs fixes et portables en service, qui constitue par convention le nombre de postes de travail (physiques). Plus précisément, pour tenir compte des éventuelles évolutions entre deux années, le nombre de postes bureautiques est la moyenne des nombres de postes bureautiques au 31/12/N-1 et au 31/12/N. À noter que, par convention, un poste physique partiellement affecté à autre chose que de la bureautique est pris en compte. Les postes physiques en location sont inclus, de même que les postes affectés à des vacataires. Enfin, les postes qui ne sont pas affectés à l'usage individuel (équipement des salles de formation, des prestataires ou autres intervenants extérieurs, ou bien encore pour des positions d'accueil ou des positions techniques de supervision et de contrôle) sont également pris en compte.

**Source des données :**

- numérateur : dépenses constatées en crédits de paiement (CP) dans l'outil CHORUS exécutées sur une liste de comptes PCE dont le détail est donné dans le guide de la performance du programme, puis retraitement éventuel des erreurs d'imputation comptable par croisement des données recensées dans les outils de suivi de gestion interne.
- dénominateur : informations issues du système d'information dédié à la gestion des ressources humaines, croisées avec des données d'annuaire et des outils de suivi renseignés par les services.

**INDICATEUR 1.2****Efficiences de la gestion immobilière**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Ratio entretien courant / SUB en administration centrale	€/m <sup>2</sup>	36,84	36,3	37,7	36,60	40,66	38
Ratio d'occupation (SUN / poste de travail) en administration centrale	m <sup>2</sup> /poste de travail	11,7	11,7	11,7	11,7	11.56	11,7

**Commentaires techniques**Mode de calcul :

1. sous-indicateur 1.2.1 : ratio d'entretien courant / surface utile brute (SUB) en administration centrale.

- au numérateur : dépenses d'entretien courant (en crédits de paiement) réalisées au cours de l'année considérée au titre de l'entretien courant, de l'exploitation et la maintenance des bâtiments et du nettoyage des locaux ;
- au dénominateur : surface utile brute (SUB) en m<sup>2</sup> des locaux occupés par les services d'administration centrale des deux ministères à la charge du programme 217.

2. sous-indicateur 1.2.2 : ratio d'occupation (surface utile nette / poste de travail) en administration centrale.

- au numérateur : surface utile nette (SUN) en m<sup>2</sup> des locaux occupés par les services d'administration centrale des deux ministères à la charge du programme 217 ;
- au dénominateur : nombre de postes de travail comptabilisé au 31 décembre de l'année n-1.

Source des données :

- le montant des dépenses relatives à l'entretien courant est extrait du système d'information CHORUS. La fiche du guide ministériel dédié à la performance précise la liste des comptes PCE et groupes de marchandises correspondant à ces dépenses ;
- les données relatives aux surfaces et aux postes de travail sont extraites de tableaux de suivi sous tableur bureautique renseignés par les services.

**INDICATEUR 1.3****Efficiences de la fonction achat**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Efficiences de la fonction achat	M€	61,17	52,8 (prévision)	Non connu	Non connu	17 (prévision)	Non connu

**Commentaires techniques**Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur correspond au « gain achat base 12 mois », calculé comme suit :

[(Prix ou coûts dits « de référence », éventuellement révisés selon les termes des marchés pris en considération, et prenant en compte l'évolution du marché économique si celle-ci est supérieure à 4 % en valeur absolue) – (prix ou coûts effectivement négociés après intervention de l'acheteur)]\* (volume prévisionnel annuel). La base 12 mois est proratisée à compter de la notification du marché. De ce fait, une partie des gains compte pour l'année N et l'autre pour l'année N+1.

Source des données :

Les données nécessaires au calcul de l'indicateur sont extraites de l'application IMPACT.

**ANALYSE DES RÉSULTATS****Indicateur 1.1: « ratio d'efficiences bureautique »**

Le développement des nouveaux modes de travail et la transformation numérique nécessitent une modernisation des équipements bureautiques. En 2019, un effort important de renouvellement des ordinateurs a été consenti par tous les services du périmètre ministériel. Le travail à distance requérant des ordinateurs portables, ce renouvellement s'est fait à un coût unitaire supérieur à l'achat de matériels fixes. Il a également entraîné une augmentation du nombre de

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

postes de travail dans certains services métiers historiquement moins équipés. En conséquence, la partie « bureautique » du ratio a augmenté de 177 € par poste de travail.

Le recours accru au travail à distance a également entraîné une augmentation des dépenses de téléphonie, que ce soit pour les équipements ou pour les usages. La partie « téléphonie » du ratio a ainsi augmenté de 36 € par poste de travail.

Le ratio global 2019 est de 1 302 € par poste de travail.

### Indicateur 1.2: « efficacité de la gestion immobilière »

La valeur de l'indicateur pour 2019 s'élève à 40,66€/m<sup>2</sup>.

Ce ratio est en hausse par rapport à la prévision 2019 (37,70€/m<sup>2</sup>) compte tenu de l'inflation des coûts d'entretien courant et le renouvellement des marchés porteurs de nettoyage des locaux.

Le montant des dépenses d'exploitation-maintenance des immeubles s'est vu porté à 1,65 M€, et à 2,60 M€ pour les dépenses de nettoyage des locaux soit une valeur d'un point de ratio par rapport à la prévision 2019.

### Indicateur 1.3: « efficacité de la gestion achat »

Le résultat prévisionnel 2019 de l'indicateur achat est de 17 M€. Ce montant n'est pas encore validé par la direction des achats de l'État (DAE).

La DAE a notifié, le 15 octobre dernier, la contribution attendue des MTES-MCTRCT aux économies d'achats pour l'année 2019. L'objectif fixé pour le pôle ministériel était de 43,5 M€ d'euros d'économies d'achat, pour l'ensemble de ses programmes budgétaires. L'objectif n'est pas atteint et peut s'expliquer par l'effet de facteurs conjoncturels sur les marchés de travaux routiers (prix élevés des produits bitumineux, prix du BTP portés par l'abondance des commandes), qui représentent la très grande majorité du portefeuille achat du pôle ministériel.

## OBJECTIF 2

Appliquer une politique des ressources humaines responsable

### INDICATEUR 2.1

Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines	%	3,30	3,1	2,9	3,00	3,04	2,8

#### Commentaires techniques

##### Mode de calcul :

- au numérateur : effectifs gérants, en nombre d'ETPT.

Cette notion recouvre les agents consacrant la majeure partie de leur temps de travail à la gestion des personnels qu'ils n'encadrent pas directement, ainsi que les agents affectés à des fonctions support dans les services de gestion du personnel. La mesure est assurée en ETPT des effectifs gérants sur les quatre activités visées par la circulaire du 16 juillet 2008 (la gestion administrative, la formation, les conditions de travail, le pilotage de la politique de gestion des ressources humaines et des compétences) en fonction au 31 décembre de l'année considérée.

- au dénominateur : effectifs gérés, en nombre d'agents.

Cette notion recouvre la globalité des effectifs gérés, totalement ou partiellement, consommant pour l'essentiel le plafond d'autorisations d'emplois (PAE). Les effectifs gérés sont exprimés en agents physiques et non en ETP (une quotité de travail inférieure au temps plein n'induit pas un allègement de l'activité des gestionnaires) ; la part des effectifs transférés aux collectivités dans le cadre de la décentralisation, qui demeurent gérés soit intégralement (en position de mise à disposition des Conseils départementaux), soit partiellement (en position de détachement sans limitation de durée) par les MTES et MCTRCT, est intégrée à l'assiette des effectifs gérés après application d'un « coefficient correcteur » autorisé.

##### Source des données :

- au numérateur : les données sont issues de l'application ministérielle SALSA (Système d'agrégation en ligne du suivi d'activité) ;

- au dénominateur : les données sont issues d'ODE (Observatoire des rémunérations) pour le décompte des emplois réalisés au périmètre ministériel de gestion (en ETPT), et enrichis à partir de SALSA pour divers sous-ensembles.

**INDICATEUR 2.2****Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères	%	8,49	8,70 (prévision)	8	8,75	8,50(prévision)	8

**Commentaires techniques**Mode de calcul :

- au numérateur : nombre d'agents appartenant à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés. Doivent être recensés tous les agents employés par le MTES et le MCTRCT, tous statuts confondus et appartenant à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés ;

- au dénominateur : effectif total du MTES et du MCTRCT correspondant à la moyenne de consommation des ETP sur l'année considérée.

Source des données :

Les données sont collectées dans le cadre d'une enquête annuelle de recensement diligentée auprès des responsables de BOP du programme 217 et du Service des retraites de l'État pour la population des allocataires temporaires d'invalidité (ATI).

**ANALYSE DES RÉSULTATS****Indicateur 2.1: « ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines »**

La diminution entre 2018 et 2019 de 0,06 point s'inscrit dans la continuité des efforts qui sont menés par les MTES-MCTRCT depuis plusieurs années pour réduire les effectifs des fonctions support, même si le résultat reste légèrement supérieur à la cible initiale. En effet, lors du dialogue de gestion ministériel, il a été décidé d'appliquer des niveaux de baisse des effectifs des fonctions support supérieurs à ceux des effectifs métiers.

**Indicateur 2.2: « taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères »**

Selon les premières données collectées, le résultat prévisionnel 2019 du taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein des deux ministères est estimé à 8,50 %. Après avoir connu ces dernières années une hausse continue, le taux attendu pour 2019 devrait se stabiliser.

En effet, la population des travailleurs handicapés présente une ancienneté plus élevée que l'ensemble des agents. Aussi le niveau de départs à la retraite ne sera vraisemblablement pas compensé par les recrutements à venir.

Il convient de noter que le résultat définitif ne sera connu qu'après consolidation des données auprès du FIPHFP.

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables**

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

**PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES**
**2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS**
**2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>						
02 – Fonction juridique		1 993 192 943 464			<b>1 993 192</b> <b>943 464</b>	1 993 192
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-91 754	64 595 414 47 257 853	610 715 22 647 128	30 000	<b>65 206 129</b> <b>69 843 226</b>	66 256 129
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		21 162 928 22 416 199	2 268 636 2 162 869		<b>23 431 564</b> <b>24 579 068</b>	23 431 564
05 – Politique des ressources humaines et formation	155 496 682 152 833 125	79 573 649 75 365 785	22 030	94 777 658 320	<b>235 165 108</b> <b>228 879 259</b>	235 885 108
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		730 999 1 953 106		10 907 357 10 622 334	<b>11 638 356</b> <b>12 575 440</b>	11 638 356
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	543 412 279 565 845 496	140			<b>543 412 279</b> <b>565 845 636</b>	543 412 279
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	586 936 518 594 170 461				<b>586 936 518</b> <b>594 170 461</b>	587 126 518
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	505				<b>505</b>	
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 637 558 182 191 551				<b>179 637 558</b> <b>182 191 551</b>	179 637 558
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	265 326 250 278 352 814				<b>265 326 250</b> <b>278 352 814</b>	265 326 250
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	659 762 217 608 721 661				<b>659 762 217</b> <b>608 721 661</b>	660 012 217
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	239 861 029 235 992 774				<b>239 861 029</b> <b>235 992 774</b>	239 861 029
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 194 531				<b>7 194 531</b>	
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 434 656 13 737 034				<b>6 434 656</b> <b>13 737 034</b>	18 884 656
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	57 523 022 55 443 811				<b>57 523 022</b> <b>55 443 811</b>	57 523 022
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 135 680 1 372 201				<b>2 135 680</b> <b>1 372 201</b>	2 135 680
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 799 783	990 809 2 091 424			<b>3 440 809</b> <b>3 891 208</b>	6 440 809
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 349 117	576 986 639 280			<b>1 976 986</b> <b>1 988 397</b>	1 976 986
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 13 783 278	6 450 581 5 894 617	20 585	85 796	<b>20 900 581</b> <b>19 784 275</b>	20 900 581

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 217

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 070 264 47 067 751				51 070 264 47 067 751	51 070 264
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>176 074 558</b>	<b>2 879 351</b>	<b>11 002 134</b>	<b>2 955 852 198</b>	<b>2 973 512 198</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+12 296 109		+4 850 014		+17 146 123	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+2 495 634		+2 380 541		+4 876 175	
Total des AE ouvertes	2 780 687 898		197 186 598		2 977 874 496	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>2 759 764 138</b>	<b>156 561 867</b>	<b>24 852 612</b>	<b>11 396 449</b>	<b>2 952 575 067</b>	

### 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
02 – Fonction juridique		1 993 192 946 117			1 993 192 946 117	1 993 192
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-91 754	92 067 064 94 491 212	10 510 211 11 653 706	30 000	102 577 275 106 083 163	103 627 275
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		21 895 928 25 016 855	1 666 636 3 098 467		23 562 564 28 115 322	23 562 564
05 – Politique des ressources humaines et formation	155 496 682 152 833 125	79 573 649 74 235 379	41 608	94 777 642 382	235 165 108 227 752 494	235 885 108
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		730 999 1 954 741		10 907 357 10 627 539	11 638 356 12 582 280	11 638 356
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	543 412 279 565 845 496	140			543 412 279 565 845 636	543 412 279
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	586 936 518 594 170 461				586 936 518 594 170 461	587 126 518
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	505				505	
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 637 558 182 191 551				179 637 558 182 191 551	179 637 558
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	265 326 250 278 352 814				265 326 250 278 352 814	265 326 250
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	659 762 217 608 721 661				659 762 217 608 721 661	660 012 217
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	239 861 029 235 992 774				239 861 029 235 992 774	239 861 029
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 194 531				7 194 531	
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 434 656 13 737 034				6 434 656 13 737 034	18 884 656
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	57 523 022 55 443 811				57 523 022 55 443 811	57 523 022
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 135 680 1 372 201				2 135 680 1 372 201	2 135 680

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 799 783	990 809 2 071 535			3 440 809 3 871 318	6 440 809
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 349 117	576 986 510 132			1 976 986 1 859 248	1 976 986
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 13 783 278	6 450 581 6 032 086	1 009	85 796	20 900 581 19 902 169	20 900 581
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 070 264 47 067 751				51 070 264 47 067 751	51 070 264
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>204 279 208</b>	<b>12 176 847</b>	<b>11 002 134</b>	<b>2 993 354 344</b>	<b>3 011 014 344</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+12 296 109		+4 850 014		+17 146 123	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+2 495 634		+989 565		+3 485 199	
Total des CP ouverts	2 780 687 898		233 297 768		3 013 985 666	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>2 759 764 138</b>	<b>205 258 197</b>	<b>14 794 790</b>	<b>11 385 716</b>	<b>2 991 202 842</b>	

## 2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

### 2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i> Consommation 2018							
02 – Fonction juridique		2 202 517 996 163				2 202 517	2 202 517 996 163
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-32 887	76 068 946 67 004 253	311 097 2 114 265	155 000		76 380 043	77 450 043 69 240 631
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		23 488 689 22 101 650	456 883 3 101 892			23 945 572	23 945 572 25 203 542
05 – Politique des ressources humaines et formation	151 105 226 148 540 266	82 723 475 76 655 616	61 662	99 590 1 042 687		233 928 291	234 978 291 226 300 231
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		830 062 702 146		11 570 733 11 373 406	6 303	12 400 795	12 400 795 12 081 855
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	555 006 242 568 805 841					555 006 242	555 006 242 568 805 841
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	593 719 962 593 407 436					593 719 962	593 909 962 593 407 436
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	1 378 583 14 981 581					1 378 583	1 378 583 14 981 581

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables**

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 217

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> Consommation 2018	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 666 204 184 673 698					179 666 204	179 666 204 184 673 698
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	266 902 872 285 533 522					266 902 872	266 902 872 285 533 522
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	666 538 257 599 431 001					666 538 257	666 688 257 599 431 001
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	238 807 498 236 544 855					238 807 498	238 807 498 236 544 855
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 944 759						7 944 759
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 465 327 17 229 557	50				6 465 327	20 285 327 17 229 607
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	56 343 497 60 231 039	720				56 343 497	56 343 497 60 231 759
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 118 180 1 361 490					2 118 180	2 118 180 1 361 490
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 749 106	995 896 1 927 064				3 445 896	7 645 896 3 676 170
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 200 000 1 123 256	497 948 482 876				1 697 948	1 697 948 1 606 132
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 030 817	6 383 697 6 272 453	-6 000	44 801		20 833 697	20 833 697 20 342 071
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	52 265 267 50 042 300					52 265 267	52 265 267 50 042 300
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>2 788 417 115</b>	<b>193 191 230</b>	<b>767 980</b>	<b>11 670 323</b>		<b>2 994 046 648</b>	<b>3 014 526 648</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>2 785 597 637</b>	<b>176 142 991</b>	<b>5 271 819</b>	<b>12 615 894</b>	<b>6 303</b>		<b>2 979 634 644</b>

## 2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> Consommation 2018	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
02 – Fonction juridique		2 202 517 984 685				2 202 517	2 202 517 984 685
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-32 887	110 144 304 101 479 704	9 223 060 13 230 162	155 000		119 367 364	120 437 364 114 831 979
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		22 703 689 21 656 178	1 241 883 3 925 414			23 945 572	23 945 572 25 581 592
05 – Politique des ressources humaines et formation	151 105 226 148 540 266	82 723 475 76 250 354	96 906	99 590 1 063 063		233 928 291	234 978 291 225 950 589
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		830 062 655 978		11 570 733 11 440 603	6 303	12 400 795	12 400 795 12 102 884
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité"	555 006 242 568 805 841					555 006 242	555 006 242 568 805 841

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i> <i>Consommation 2018</i>							
durables"							
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	593 719 962 593 407 436					593 719 962	593 909 962 593 407 436
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	1 378 583 14 981 581					1 378 583	1 378 583 14 981 581
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 666 204 184 673 698					179 666 204	179 666 204 184 673 698
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	266 902 872 285 533 522					266 902 872	266 902 872 285 533 522
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	666 538 257 599 431 001					666 538 257	666 688 257 599 431 001
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	238 807 498 236 544 855					238 807 498	238 807 498 236 544 855
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 944 759						7 944 759
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 465 327 17 229 557	50				6 465 327	20 285 327 17 229 607
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	56 343 497 60 231 039	720				56 343 497	56 343 497 60 231 759
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 118 180 1 361 490					2 118 180	2 118 180 1 361 490
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 749 106	995 896 2 056 147				3 445 896	7 645 896 3 805 253
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 200 000 1 123 256	497 948 482 876				1 697 948	1 697 948 1 606 132
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 14 030 817	6 383 697 6 031 664	15 670	44 801		20 833 697	20 833 697 20 122 952
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	52 265 267 50 042 300					52 265 267	52 265 267 50 042 300
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>2 788 417 115</b>	<b>226 481 588</b>	<b>10 464 943</b>	<b>11 670 323</b>		<b>3 037 033 969</b>	<b>3 057 513 969</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>2 785 597 637</b>	<b>209 598 356</b>	<b>17 268 152</b>	<b>12 703 467</b>	<b>6 303</b>		<b>3 025 173 915</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
Titre 2 – Dépenses de personnel	2 785 597 637	2 765 896 155	2 759 764 138	2 785 597 637	2 765 896 155	2 759 764 138

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
Rémunérations d'activité	1 634 183 896	1 605 887 355	1 613 827 694	1 634 183 896	1 605 887 355	1 613 827 694
Cotisations et contributions sociales	1 129 863 055	1 139 328 371	1 124 486 401	1 129 863 055	1 139 328 371	1 124 486 401
Prestations sociales et allocations diverses	21 550 686	20 680 429	21 450 043	21 550 686	20 680 429	21 450 043
<b>Titre 3 – Dépenses de fonctionnement</b>	<b>176 142 991</b>	<b>176 074 558</b>	<b>156 561 867</b>	<b>209 598 356</b>	<b>204 279 208</b>	<b>205 258 197</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	128 715 547	129 075 703	109 292 338	162 162 648	157 280 353	157 990 867
Subventions pour charges de service public	47 427 444	46 998 855	47 269 530	47 435 708	46 998 855	47 267 331
<b>Titre 5 – Dépenses d'investissement</b>	<b>5 271 819</b>	<b>2 879 351</b>	<b>24 852 612</b>	<b>17 268 152</b>	<b>12 176 847</b>	<b>14 794 790</b>
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	2 993 803	2 879 351	23 806 272	13 958 698	12 176 847	13 136 886
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	2 278 016		1 046 340	3 309 454		1 657 904
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>	<b>12 615 894</b>	<b>11 002 134</b>	<b>11 396 449</b>	<b>12 703 467</b>	<b>11 002 134</b>	<b>11 385 716</b>
Transferts aux ménages	77 837		38 565	76 020		45 937
Transferts aux entreprises	85 000	94 777	37 000	85 000	94 777	37 000
Transferts aux collectivités territoriales	197 270		31 040	197 270		31 040
Transferts aux autres collectivités	12 255 787	10 907 357	11 289 845	12 345 177	10 907 357	11 271 739
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	<b>6 303</b>			<b>6 303</b>		
Prêts et avances	6 303			6 303		
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>2 955 852 198</b>			<b>2 993 354 344</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		+14 791 743			+14 791 743	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+7 230 555			+5 839 579	
<b>Total*</b>	<b>2 979 634 644</b>	<b>2 977 874 496</b>	<b>2 952 575 067</b>	<b>3 025 173 915</b>	<b>3 013 985 666</b>	<b>2 991 202 842</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019
Dépenses de personnel	12 855 202	12 890 000	12 296 109	12 855 202	12 890 000	12 296 109
Autres natures de dépenses	2 551 142	4 770 000	4 850 014	2 551 142	4 770 000	4 850 014
<b>Total</b>	<b>15 406 344</b>	<b>17 660 000</b>	<b>17 146 123</b>	<b>15 406 344</b>	<b>17 660 000</b>	<b>17 146 123</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

### RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

#### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		729 266		729 266				
03/2019		14 608		14 608				
04/2019		3 807		3 807				
05/2019		72 862		72 862				
06/2019		5 156		5 156				
07/2019		30 544		30 544				
08/2019		50 360		50 360				
09/2019		1 216 027		1 216 027				
10/2019		1 243 744		1 243 744				
11/2019		5 706		5 706				
12/2019		164 482		164 482				
01/2020		2 853		2 853				
<b>Total</b>		<b>3 539 415</b>		<b>3 539 415</b>				

#### ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019	1 627 044		1 627 044					
03/2019	154 832		154 832					
04/2019	4 154	1 344 000	4 154	1 344 000				
05/2019	880 479		880 479					
06/2019	768 927		768 927					
07/2019	1 227 219		1 227 219					
08/2019	1 125 282	5	1 125 282	5				
09/2019	1 067 346		1 067 346					
10/2019	3 067 733		3 067 733					
11/2019	1 635 171	120 319	1 635 171	120 319				
12/2019	420 123	240 000	420 123	240 000				
01/2020	317 799	49 760	317 799	49 760				
<b>Total</b>	<b>12 296 109</b>	<b>1 754 084</b>	<b>12 296 109</b>	<b>1 754 084</b>				

#### ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/10/2019	686 140		686 140					

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total</b>	<b>686 140</b>		<b>686 140</b>					

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
26/02/2019		846 823		872 043				
<b>Total</b>		<b>846 823</b>		<b>872 043</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
08/02/2019		305 887						
<b>Total</b>		<b>305 887</b>						

## ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/03/2019		1 477 814		7 458 505				
<b>Total</b>		<b>1 477 814</b>		<b>7 458 505</b>				

## DÉCRETS D'ANNULATION DE FONDS DE CONCOURS ET D'ATTRIBUTION DE PRODUITS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/12/2019						443 485		443 485
<b>Total</b>						<b>443 485</b>		<b>443 485</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/08/2019		721 253		721 253				

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/10/2019						823 242		823 242
25/11/2019		52 006		52 006				
26/11/2019	1 360 629		1 360 629					
03/12/2019					58 333	200 000	58 333	291 000
03/12/2019					140 000		140 000	
06/12/2019	1 000 000		1 000 000					
06/12/2019					352 802		352 802	
<b>Total</b>	<b>2 360 629</b>	<b>773 259</b>	<b>2 360 629</b>	<b>773 259</b>	<b>551 135</b>	<b>1 023 242</b>	<b>551 135</b>	<b>1 114 242</b>

### LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019								7 000 000
<b>Total</b>								<b>7 000 000</b>

### TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>15 342 878</b>	<b>8 697 282</b>	<b>15 342 878</b>	<b>14 397 306</b>	<b>551 135</b>	<b>1 466 727</b>	<b>551 135</b>	<b>8 557 727</b>

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

**Avertissement**

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2019 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2019. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2019.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

**DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)**

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2018	Chiffrage initial 2019	Chiffrage actualisé 2019
520111	<b>Exonération des dons et legs consentis à des associations d'utilité publique de protection de l'environnement et de défense des animaux</b> Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1923 - Dernière modification : 2008 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795-4°</i>	1	ε	1
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>1</b>		<b>1</b>

**DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (1)**

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffrage définitif 2018	Chiffrage initial 2019	Chiffrage actualisé 2019
140104	<b>Exonération des intérêts des livrets de développement durable</b> Revenus de capitaux mobiliers <i>Bénéficiaires 2017 : 23900000 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1983 - Dernière modification : 2006 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 157-9° quater</i>	127	72	69
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>		<b>127</b>	<b>72</b>	<b>69</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

#### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
02 – Fonction juridique		1 993 192 943 464	1 993 192 943 464		1 993 192 946 117	1 993 192 946 117
03 – Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement	-91 754	65 206 129 69 934 980	66 256 129 69 843 226	-91 754	102 577 275 106 174 918	103 627 275 106 083 163
04 – Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques		23 431 564 24 579 068	23 431 564 24 579 068		23 562 564 28 115 322	23 562 564 28 115 322
05 – Politique des ressources humaines et formation	155 496 682 152 833 125	79 668 426 76 046 135	235 885 108 228 879 259	155 496 682 152 833 125	79 668 426 74 919 369	235 885 108 227 752 494
06 – Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable		11 638 356 12 575 440	11 638 356 12 575 440		11 638 356 12 582 280	11 638 356 12 582 280
07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"	543 412 279 565 845 496	140	543 412 279 565 845 636	543 412 279 565 845 496	140	543 412 279 565 845 636
08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"	586 936 518 594 170 461		587 126 518 594 170 461	586 936 518 594 170 461		587 126 518 594 170 461
09 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"	505		505	505		505
11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"	179 637 558 182 191 551		179 637 558 182 191 551	179 637 558 182 191 551		179 637 558 182 191 551
13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"	265 326 250 278 352 814		265 326 250 278 352 814	265 326 250 278 352 814		265 326 250 278 352 814
15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "	659 762 217 608 721 661		660 012 217 608 721 661	659 762 217 608 721 661		660 012 217 608 721 661
16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"	239 861 029 235 992 774		239 861 029 235 992 774	239 861 029 235 992 774		239 861 029 235 992 774
18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères	7 194 531		7 194 531	7 194 531		7 194 531
22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales	6 434 656 13 737 034		18 884 656 13 737 034	6 434 656 13 737 034		18 884 656 13 737 034
23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"	57 523 022 55 443 811		57 523 022 55 443 811	57 523 022 55 443 811		57 523 022 55 443 811
24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens	2 135 680 1 372 201		2 135 680 1 372 201	2 135 680 1 372 201		2 135 680 1 372 201
25 – Commission nationale du débat public	2 450 000 1 799 783	990 809 2 091 424	6 440 809 3 891 208	2 450 000 1 799 783	990 809 2 071 535	6 440 809 3 871 318
26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)	1 400 000 1 349 117	576 986 639 280	1 976 986 1 988 397	1 400 000 1 349 117	576 986 510 132	1 976 986 1 859 248
27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)	14 450 000 13 783 278	6 450 581 6 000 998	20 900 581 19 784 275	14 450 000 13 783 278	6 450 581 6 118 891	20 900 581 19 902 169

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"	51 070 264 47 067 751		51 070 264 47 067 751	51 070 264 47 067 751		51 070 264 47 067 751
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>189 956 043</b>	<b>2 955 852 198</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>227 458 189</b>	<b>2 993 354 344</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	+14 791 743	+7 230 555	+22 022 298	+14 791 743	+5 839 579	+20 631 322
Total des crédits ouverts	2 780 687 898	197 186 598	2 977 874 496	2 780 687 898	233 297 768	3 013 985 666
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>2 759 764 138</b>	<b>192 810 928</b>	<b>2 952 575 067</b>	<b>2 759 764 138</b>	<b>231 438 704</b>	<b>2 991 202 842</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+20 923 760	+4 375 669	+25 299 429	+20 923 760	+1 859 064	+22 782 824

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : 40 000

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	2 766 032 479	197 402 638	2 963 435 117	2 766 032 479	234 904 784	3 000 937 263
Amendements	-136 324	-7 446 595	-7 582 919	-136 324	-7 446 595	-7 582 919
<b>LFI</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>189 956 043</b>	<b>2 955 852 198</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>227 458 189</b>	<b>2 993 354 344</b>

### Crédits de titre 2 :

Pour le titre 2 du programme 217, le montant des ressources prévues dans le projet annuel de performances du programme 217 annexé au PLF 2019 était de 2 766 032 479 €.

L'amendement n° 1390 est intervenu à l'Assemblée nationale, minorant les crédits de -136 324 €, dont -35 674 € HCAS, au titre des transferts prévus par la loi n° 85-97 du 25 janvier 1985 relative aux rapports entre l'État et les collectivités locales, la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et la loi n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 relative au transfert aux départements des parcs de l'équipement et à l'évolution de la situation des ouvriers des parcs et ateliers.

Le montant de crédits ouverts en titre 2 sur le programme 217 s'établit ainsi en LFI à 2 765 896 155 €.

### Crédits hors titre 2:

Le montant des ressources prévues dans le projet annuel de performances du programme 217 hors titre 2 annexé au PLF 2019 était de 197,40 M€ en AE et 234,90 M€ en CP.

Au cours du débat parlementaire, l'adoption de quatre amendements a donné lieu à deux majorations et à deux minorations de crédits au titre des mesures suivantes :

- un amendement n° II-3 afin de garantir le respect de la norme de dépense en valeur de l'État, pour un montant de - 724 093 € en AE et en CP, a été réparti entre les différentes actions du programme ;

- un amendement n°II-3 relatif à la revalorisation des indemnités kilométriques et des barèmes de nuitée, pour un montant de 277 264 € en AE et en CP, a été réparti entre les différentes actions du programme ;
- un amendement n° II-442 relatif au transfert aux départements de la propriété du domaine public fluvial, pour un montant de 234 € en AE et en CP, a été réparti sur l'action 5 (politique des ressources humaines) ;
- un amendement n° II-2 procédant à une minoration de crédits au titre de l'indemnisation des propriétaires de biens immeubles rendus inhabitables par l'érosion côtière, pour un montant de - 7 000 000 € en AE et en CP, a été réparti entre les différentes actions du programme.

Le solde de ces amendements a diminué les ressources inscrites en LFI 2019 d'un montant de 7,45 M€ en AE et CP, par rapport au PLF 2019.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

### Crédits de titre 2:

Le solde des transferts de crédits entrants et sortants en 2019 s'établit à 2 495 634 € et + 29 ETPT, dont 3 046 769 € et 32 ETPT pour les transferts entrants et - 551 135 € et - 3 ETPT pour les transferts sortants. Les mouvements mis en œuvre sont les suivants :

- décret n°2019-1237 du 26 novembre 2019 : transfert de 1 360 629 € de titre 2 et de 15 ETPT en provenance du ministère de la culture (programme 224) correspondant aux dépenses de personnel d'agents à statut développement durable exerçant leurs fonctions dans les services du ministère de la culture ;
- décret n°2019-1305 du 6 décembre 2019 : transfert de 1 0000 00 € de titre 2 et de 17 ETPT en provenance des services du Premier ministre (programme 147) au titre de la mise à disposition des agents exerçant les fonctions de délégués du préfet ;
- arrêté du 29 octobre 2019 : transfert de 668 140 € de titre 2 en provenance du programme 148 du ministère de l'action et des comptes publics au titre de la prise en compte en gestion de l'impact du rendez-vous salarial de juin 2018 ;
- décret n° 2019-1283 du 3 décembre 2019 : transfert de 140 000 € et de 2 ETPT à destination des services du Premier ministre (programme 129) au titre de la participation aux frais de fonctionnement du Haut conseil pour le climat (HCC) ;
- décret n° 2019-1282 du 3 décembre 2019 : transfert de 58 333 € et de 1 ETPT à destination des ministères des solidarités et de la santé (programme 124) au titre du recrutement d'un emploi de catégorie A dédié à l'équipe du délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes (DILPEJ) ;
- décret n° 2019-1299 du 5 décembre 2019 : transfert de 352 802 € à destination du ministère de l'intérieur ((programme 119) au titre des compensations dues pour le concours particulier aux ports maritimes et aux départements dans le cadre de la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985.

### Crédits hors titre 2:

Au cours de la gestion 2019, le HT2 du programme 217 a été impacté par les mouvements suivants :

- décret n°2018-1355 du 28 décembre 2018 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 : 189 956 043 € en AE et 227 458 189 € en CP ;
- arrêté du 8 février 2019 portant report de crédits (autorisations d'engagement affectée mais non engagées-AENE) : 305 887 € en AE ;
- arrêté du 26 février 2019 portant report de crédits (fonds de concours) : 846 823 € en AE et 872 043 € en CP ;
- arrêté du 11 mars 2019 portant report de crédits (crédits budgétaires et attributions de produits, hors AENE) : 1 477 814 € en AE et 7 458 505 € en CP ;
- décret n°2019-819 du 1<sup>er</sup> août 2019 – Transfert relatif aux prestations de services informatiques interministérielles mutualisés : 721 253 € en AE et en CP ;

- décret n° 2019-1026 du 7 octobre 2019 – Transfert relatif aux crédits de fonctionnement des DREAL vers le programme 333 : - 823 242 € en AE et en CP ;
- décret n° 2019-1228 du 25 novembre 2019 – Transfert depuis le programme 129 en remboursement de frais de déplacements européens: 52 006 € en AE et en CP ;
- décret n° 2019-1282 du 3 décembre 2019 – Transfert relatif aux crédits de fonctionnement des DREAL vers le programme 333 : - 91 000 € en CP ;
- décret n° 2019-1282 du 3 décembre 2019 – Transfert du fait du remboursement de prestations sociales collectives au programme 218 : - 200 000 € en AE et en CP ;
- loi n° 2019-1270 du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019 : - 7 000 000 € en CP ;
- décret n° 2019-1354 du 14 décembre 2019 portant annulation de fonds de concours : - 443 485 € en AE et en CP ;
- fonds de concours et attributions de produits rattachés : 5 293 497 € en AE et CP ;
- fongibilité asymétrique : 40 000 € en AE et CP.

## ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

En 2019, 5 293 497 € en AE et CP ont été rattachés au programme 217 par la voie de fonds de concours et d'attributions de produits, pour un montant prévu au PAP 2019 de 4 770 000 € en AE et CP.

Les fonds de concours et attributions de produits perçus en 2019 se décomposent comme suit :

- les indemnités de dommages dans le cadre de conventions, transactions ou médiations pénales ont permis le rattachement de 4,65 € en AE et en CP ;
- le financement par les maîtres d'ouvrage de débats publics conduits par la Commission nationale du débat public (CNDP) a permis le rattachement de 1 344 000 € en AE et en CP ;
- la participation du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique a permis le rattachement de 319 € en AE et en CP ;
- la participation de l'agence nationale pour la rénovation urbaine aux frais engagés par l'État dans le concours apporté à son action (HT2) a permis le rattachement de 49 760 € en AE et en CP ;
- la rémunération de prestations fournies par les services et les écoles du ministère de l'Équipement a permis le rattachement de 3 285 922 € en AE et en CP ;
- l'investissement d'avenir pour la transition numérique de l'État et la modernisation de l'action publique a permis le rattachement de 360 000 € en AE et en CP ;
- la vente de publications, de documents divers, d'espaces publicitaires et l'organisation ou la participation à des colloques, conférences, séminaires, salons et locations de salles ou d'espaces ont permis le rattachement de 52 295 € en AE et en CP ;
- les produits des cessions de biens mobiliers ont permis le rattachement de 170 143 € en AE et en CP ;
- la rémunération de prestations fournies par les services et les écoles du ministère a permis le rattachement de 31 054 € en AE et en CP.

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	13 829 481	0	13 829 481	13 829 481	0	13 829 480
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place</b>	<b>13 829 481</b>	<b>0</b>	<b>13 829 481</b>	<b>13 829 481</b>	<b>0</b>	<b>13 829 480</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)						

Le programme a été exonéré de réserve de précaution gouvernementale en 2019, en conséquence de l'amendement « érosion côtière » pour un montant de -7 000 000 € en AE et CP.

Par ailleurs, une fongibilité asymétrique a été réalisée à hauteur de 40 000 € dans le cadre de la réorganisation de l'application du droit des sols et de l'assistance technique fournie par l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire.

### EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

#### EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2018	Réalisation 2018	LFI + LFR 2019	Transferts de gestion 2019	Réalisation 2019	Écart à LFI + LFR 2019 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
1052 – Catégorie A	+48	11 703	11 766	+22	11 850	+62
1053 – Catégorie B	+77	14 877	15 039	+4	14 613	-430
1054 – Catégorie C	+117	13 250	12 136	+3	12 401	+262
<b>Total</b>	<b>+242</b>	<b>39 830</b>	<b>38 941</b>	<b>+29</b>	<b>38 865</b>	<b>-105</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI	Mesures de transfert en LFI	Corrections techniques	Impact des schémas d'emplois pour 2019	dont extension en années pleines des schémas d'emplois 2018 sur 2019	dont impact du schéma d'emplois 2019 sur 2019
	(6)	(7)	(8)	(5-4)-(2-1)-(6+7+8)		
1052 – Catégorie A	0	-2	+193	-18	-35	+17
1053 – Catégorie B	0	-3	+272	-459	-85	-374
1054 – Catégorie C	0	-4	-465	-266	-111	-155
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-9</b>	<b>0</b>	<b>-743</b>	<b>-231</b>	<b>-512</b>

La colonne « LFI-LFR 2019 » mentionne le plafond d'autorisations d'emplois du programme 217 du MTES en LFI 2019.

Les mesures de transfert en LFI qui ont été recensées en colonne 7 correspondent :

- au transfert de 1 ETPT au bénéfice de l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») en provenance du programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » du ministère de l'action et des comptes publics, correspondant à une rétrocession au titre de la création des services facturiers.
- au transfert de 2 ETPT au bénéfice de l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») en provenance du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental », correspondant à des effectifs

support pour la gestion des agents non titulaires du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et pour la prise en charge de la mission de centre de services partagés (CSP).

- au transfert de - 6 ETPT depuis l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») vers le programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » du ministère de l'action et des comptes publics, correspondant au déploiement des services facturiers, bloc 2 ;
- au transfert de - 2 ETPT depuis l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») vers le programme 129 « Coordination du travail gouvernemental », pour le renfort de la délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ;
- au transfert de - 2 ETPT depuis l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») vers le programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » du ministère de l'action et des comptes publics, correspondant à la réforme de la gestion des retraites de l'État ;
- au transfert de - 1 ETPT depuis l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») vers le programme 156 « Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local » du ministère de l'action et des comptes publics, correspondant à l'extension des services facturiers ;
- au transfert de - 1 ETPT depuis l'action 07 (Personnels œuvrant pour les politiques du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ») vers le programme 105 « Action de la France en Europe et dans le Monde », correspondant à un transfert de fonction support du réseau de l'État à l'étranger.

Les corrections techniques inscrites en colonnes 8 concernent :

- l'ajustement de la ventilation des effectifs d'ouvriers des parcs et ateliers entre les catégories A, B et C. En effet, cette répartition est actualisée chaque année en fonction de l'évolution des coûts moyens de ces différentes catégories au regard des agents effectivement gérés ;
- les effets du repyramidage liés aux promotions.

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties		Mois moyen des sorties	Entrées		Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
		<i>dont départs en retraite</i>			<i>dont primo recrutements</i>		Réalisation	Prévision PAP
1052 – Catégorie A	986	260	6,65	924	390	6,00	-62	-93
1053 – Catégorie B	1 176	608	5,80	821	241	8,16	-355	-293
1054 – Catégorie C	974	542	6,50	578	265	5,27	-396	-427
<b>Total</b>	<b>3 136</b>	<b>1 410</b>		<b>2 323</b>	<b>896</b>		<b>-813</b>	<b>-813</b>

## FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES

Dans le rapport annuel de performance ne sont pas comptabilisés les flux constatés pour les effectifs transférés aux collectivités, pour lesquels on n'observe que des flux sortants (action 22), ni les flux d'emplois temporaires (contractuels de courte durée consommant le plafond d'emplois) qui par nature se neutralisent en entrée et en sortie sur l'année et ne sont donc pas inclus dans le schéma d'emplois arrêté en LFI. Ces flux ne comprennent pas non plus les flux d'apprentis. Les flux sont par ailleurs présentés et analysés hors changement de catégorie d'emplois (concours interne, liste d'aptitude, examen professionnel, etc.).

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Le schéma d'emplois 2019 (-813 ETP) a évolué en cours de gestion 2019 (-808 ETP) compte tenu :

- d'un allègement à hauteur de 5 ETP de catégorie C, correspondant au renfort d'agents d'exploitation de la direction interdépartementale des routes Nord au titre du Brexit ;
- du report accordé de 4 ETP de catégorie A au titre de la sur-exécution du schéma d'emplois de 2018 ;
- de la compensation d'un allègement du schéma d'emplois de l'ANAH de 4 ETP de catégorie A au titre du CITE.

Le schéma d'emplois réalisé est de -813 ETP pour une cible de -808 ETP en cours de l'année de gestion, soit une sur-exécution de -5 ETP.

### HYPOTHÈSES D'ENTRÉES

Les entrées au titre des primo-recrutements (concours externes, recrutements sur titre, recrutements de travailleurs handicapés, etc.) ont été réalisées à hauteur de 898 ETP. De la même façon, 589 mobilités interministérielles entrantes ont été réalisées, ainsi que 836 autres entrées (réintégrations).

### HYPOTHÈSES DE SORTIES

Les départs à la retraite constatés s'élèvent à 1410 ETP, représentant un taux de départs à la retraite de 3,6 %, en baisse par rapport au taux de départs à la retraite de 2018 (3,8 % soit 1516 ETP).

### VOLUME ET STRUCTURE DES EMPLOIS

Sur le programme 217, les emplois autorisés disponibles en gestion s'élevaient à 38 970 ETPT. Le périmètre de gestion prend en compte les effectifs reçus par transfert en gestion, soit 29 ETPT.

La consommation d'emplois 2019 au périmètre de gestion du programme 217 s'établit à 38 865 ETPT, soit une sous-consommation de 105 ETPT par rapport au plafond disponible en gestion.

Dans l'analyse de cette sous-consommation du plafond d'emplois, il convient de distinguer l'action 22, pour laquelle la sous-consommation constatée s'élève à 3 ETPT (après la LFR cette action correspond aux effectifs mis à disposition des collectivités territoriales en application de la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales (LRL) du 13 août 2004, de la loi « parcs » n° 2009-1291 du 26 octobre 2009 et de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles correspondant au transfert des parties de services de l'État participant aux missions de gestion du fonds européen de développement régional). En effet, chaque année, la LFI est construite sur des hypothèses qui font l'objet d'ajustements en gestion, notamment sur les droits d'option ou sur les postes devenant vacants en année n. L'écart entre ces prévisions et le réel constaté en gestion induit un écart corrigé dans la loi de finances suivante.

Hors les personnels transférés aux collectivités territoriales (action 22), la sous-consommation du plafond d'emplois 2019 s'établit à -103 ETPT.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

### RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	ETP au 31/12/2019
Administration centrale	4 016	4 015	4 005

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	ETP au 31/12/2019
Services régionaux	18 434	18 411	18 365
Opérateurs	19	19	19
Services départementaux	13 026	13 012	12 979
Autres	3 446	3 408	3 399
<b>Total</b>	<b>38 941</b>	<b>38 865</b>	<b>38 767</b>

Les données de la LFI sont présentées au périmètre de budgétisation (i.e. hors transfert en gestion) et les données d'exécution au périmètre de gestion.

Les évolutions des parts relatives de chaque type de service dans le total des ETPT consommés par le ministère d'une année sur l'autre tiennent à la fois aux schémas d'emplois réalisés et aux mesures de transfert et de périmètre.

Administration centrale : action 07 (SG, partie du CGDD, CGEDD, dont MIGT, agents rattachés en gestion, cabinets) ; action 8 (DGITM hors DAM) ; action 11 (DGITM / DAM) ; action 13 (DGALN hors partie MCTRCT) ; action 15 (DGALN partie MCTRCT) ; action 16 (DGPR) ; action 23 (DGEC), action 28 (partie du CGDD issue de l'ancienne action 07).

Services régionaux : effectifs des DREAL, DEAL, DIR, DIRM, DM, DR IDF (DRIEA, DRIEE, DRIHL).

Services départementaux : effectifs des DDT, DDT(M), autres DDI et préfetures.

Opérateurs : effectifs mis à disposition de l'opérateur Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Autres : effectifs des écoles (élèves et personnels le cas échéant) pris en charge par le budget général (ENTE, ENTPE, ENPC, ENGEES) ; les autorités administratives indépendantes (CNDP, ACNUSA, CRE) ; les services en collectivités d'outre-mer ; les services particuliers ; les mises à disposition sortantes ; les effectifs correspondant aux transferts en gestion entrants pour rémunérer des effectifs à statut MTES/MCTRCT œuvrant pour des missions d'autres programmes que les programmes MTES/MCTRCT (services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP), etc.); les services à compétence nationale et structures particulières (COM, CMVRH, CPII, STRMTG, CETU, APB, etc.); les agents mis à disposition des collectivités territoriales (action 22).

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
<b>07 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"</b>	<b>7 830</b>	<b>8 056</b>
<b>08 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"</b>	<b>9 940</b>	<b>10 053</b>
<b>11 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"</b>	<b>2 688</b>	<b>2 540</b>
<b>13 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"</b>	<b>3 622</b>	<b>3 833</b>
<b>15 – Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "</b>	<b>9 724</b>	<b>9 315</b>
<b>16 – Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"</b>	<b>3 220</b>	<b>3 239</b>
<b>18 – Personnels relevant de programmes d'autres ministères</b>		<b>29</b>
<b>22 – Personnels transférés aux collectivités territoriales</b>	<b>278</b>	<b>275</b>
<b>23 – Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"</b>	<b>773</b>	<b>704</b>
<b>24 – Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens</b>	<b>40</b>	<b>24</b>
<b>25 – Commission nationale du débat public</b>	<b>10</b>	<b>12</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
<b>26 – Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)</b>	<b>12</b>	<b>14</b>
<b>27 – Commission de régulation de l'énergie (CRE)</b>	<b>153</b>	<b>147</b>
<b>28 – Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"</b>	<b>651</b>	<b>626</b>
<b>Total</b>	<b>38 941</b>	<b>38 865</b>
Transferts en gestion		+29

En 2019, le programme 217 a regroupé les emplois du MTES et du MCTRCT à l'exception des emplois de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) portés par le programme 181. Le plafond d'emplois du programme 217 est réparti entre plusieurs actions-miroirs, correspondant aux programmes de politique publique du ministère. Les ETPT consommés au niveau du programme 217 doivent donc être ventilés par action, correspondant aux emplois des programmes de politique publique.

L'outil « Système d'agrégation en ligne du suivi d'activité » (SALSA) constitue l'outil de base pour cet exercice ; il est complété au besoin par des données issues d'autres outils de suivi des effectifs (INDIA-Rému ou l'Observatoire des rémunérations).

### Répartition synthétique des ETPT par Programme de Politique Publique

PROGRAMME 217 au périmètre de gestion :	Prévu LFI(R)	Transferts en Gestion	Réalisé	Ecart
Actions	a	b	c	c-(a+b)
Action 7 : CPPEDMD	7830		8056	226
Action 8 : IST	9940		10053	113
Action 9 : SCR				0
Action 11 : SAMPA	2688		2540	-148
Action 13 : PEB	3622		3833	211
Action 15 : Personnel relevant du MCT	9724		9315	-409
Action 16 : PR	3220		3239	19
Action 18 : Personnel relevant d'autres Ministères	-	29	29	0
Action 22 : Transfert lié à la décentralisation	278		275	-3
Action 23 : ECAM	773		704	-69
Action 24 : Transports Aériens	40		24	-16
Action 25 : CNDP	10		12	2
Action 26 : ACNUSA	12		14	2
Action 27 : CRE	153		147	-6
Action 28 : EIGM	651		626	-25
<b>Total</b>	<b>38941</b>		<b>38865</b>	<b>-105</b>

### Commentaire méthodologique

La consommation des emplois par action du programme 217, par programme de politique publique, est donnée par l'outil SALSA qui comptabilise la participation effective de chaque agent consommant le plafond d'emplois d'un ou plusieurs programmes de politique publique, sur la base d'un référentiel partagé et d'une déclaration mensuelle effectuée par les services.

Le tableau ci-dessus détaille la consommation des effectifs du programme 217 en 2019, par action, ainsi que l'écart entre le plafond autorisé et l'exécution.

La ventilation des emplois par programme de politique publique prévue en LFI(R) 2019 est globalement respectée en exécution.

	% du programme dans le PAE ministériel (LFR au périmètre de gestion)	% du programme dans le PAE ministériel consommé
Pgr 217 Action 7 : CPPEDMD	19,87 %	20,50 %
Pgr 217 Action 8 : IST	25,23 %	25,59 %
Pgr 217 Action 9 : SCR	0,00 %	
Pgr 217 Action 11 : SAMPA	6,82 %	6,47 %
Pgr 217 Action 13 : PEB	9,19 %	9,76 %
Pgr 217 Action 15 : Personnel relevant du MCT	24,68 %	23,71 %
Pgr 217 Action 16 : PR	8,17 %	8,24 %
Pgr 217 Action 18 : Personnel relevant d'autres Ministères	0,07 %	0,07 %
Pgr 217 Action 22 : Transfert lié à la décentralisation	0,71 %	0,70 %
Pgr 217 Action 23 : ECAM	1,96 %	1,79 %
Pgr 217 Action 24 : Transports Aériens	0,10 %	0,06 %
Pgr 217 Action 25 : CNDP	0,03 %	0,03 %
Pgr 217 Action 26 : ACNUSA	0,03 %	0,03 %
Pgr 217 Action 27 : CRE	0,39 %	0,37 %
Pgr 217 Action 28 : EIGM	1,65 %	1,65 %
Pgr 181 Autorité de sûreté nucléaire	1,10 %	1,07 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100 %</b>

## RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2018-2019 : 94

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2018	Prévision LFI 2019	Exécution 2019
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>1 634 183 896</b>	<b>1 605 887 355</b>	<b>1 613 827 694</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>1 129 863 055</b>	<b>1 139 328 371</b>	<b>1 124 486 401</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	891 038 636	900 624 515	886 692 998
– Civils (y.c. ATI)	726 910 591	732 109 925	716 691 581
– Militaires	23 022 539	23 017 908	24 223 275
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	141 105 506	145 496 682	145 496 682
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			281 460
Cotisation employeur au FSPOEIE	16 342 679	13 561 341	16 263 698
Autres cotisations	222 481 740	225 142 515	221 529 705
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>21 550 686</b>	<b>20 680 429</b>	<b>21 450 043</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>2 785 597 637</b>	<b>2 765 896 155</b>	<b>2 759 764 138</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>1 894 559 001</b>	<b>1 865 271 640</b>	<b>1 873 071 140</b>
FdC et AdP prévus en titre 2		12 890 000	

L'écart entre la dépense réalisée et budgétée de la cotisation employeur au FSPOEIE s'explique par le dispositif de remboursement de la masse salariale des ouvriers des parcs et ateliers de l'État (OPA) mis à disposition des

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

collectivités dans le cadre de la loi n° 2009-1291. En effet, la charge financière de cette dépense incombe aux collectivités par un mécanisme de fonds de concours mais est exécutée sur le budget général.

Les dépenses de prestations sociales du programme 217 se sont élevées en 2019 à 21,45 M€ et concernent notamment :

- les dépenses consécutives aux accidents de service, de travail et maladies professionnelles qui ont représenté un montant de dépense de 5,10 M€ ;
- le remboursement domicile-travail qui a bénéficié à 13 430 agents pour un montant de 4,17 M€ ;
- les allocations de retour à l'emploi qui ont concerné 815 agents pour un montant de 3,78 M€.

### ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2018 retraitée</b>	<b>1 856,80</b>
Exécution 2018 hors CAS Pensions	1 894,56
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2019/ 2018	-10,81
Débasage de dépenses au profil atypique :	-26,95
- GIPA	-0,02
- Indemnisation des jours de CET	-5,69
- Mesures de restructuration	-2,74
- Autres dépenses de masse salariale	-18,49
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>-29,03</b>
EAP schéma d'emplois 2018	-8,44
Schéma d'emplois 2019	-20,60
<b>Mesures catégorielles</b>	<b>18,92</b>
<b>Mesures générales</b>	<b>0,16</b>
Rebasage de la GIPA	0,10
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	0,06
<b>GVT solde</b>	<b>11,30</b>
GVT positif	26,56
GVT négatif	-15,25
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	<b>13,97</b>
Indemnisation des jours de CET	7,13
Mesures de restructurations	1,86
Autres rebasages	4,98
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>0,95</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	
Autres variations	0,95
<b>Total</b>	<b>1 873,07</b>

Les principales mesures de transfert et de périmètre impactant le retraitement de l'exécution 2018 sont :

- le débasage des transferts entrants en gestion 2018 (-12,17M€) qui comprend notamment le rétro-transfert en gestion au titre des personnels effectuant des missions de sécurité routière, et le rebasage des transferts sortants en gestion 2018 (+0,12M€) ;
- les mesures de transfert en base 2019, parmi lesquelles le transfert au profit du ministère de l'économie, des finances et de l'action publique au titre de la poursuite du déploiement des services facturiers.

L'exécution 2018 fait également l'objet d'un retraitement au titre des dépenses remboursées par fonds de concours au titre de la masse salariale des OPA (rubrique « Autres » à hauteur de 12,84 M€).

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, a été versée aux agents éligibles du ministère pour un coût de 0,02 M€ à 314 bénéficiaires.

Le GVT positif s'est élevé à 26,56 M€ hors CAS, soit un taux de + 1,99 %, tandis que le GVT négatif a généré une économie hors CAS pensions de 15,25 M€ soit 0,6 % de la masse salariale HCAS totale consommée. Au total, le glissement vieillesse technicité a présenté en 2019 un solde de 11,3 M€, hors contribution au CAS Pensions, soit 0,4 % de la masse salariale HCAS totale consommée.

La ligne « Autres » de la rubrique "Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA" intègre notamment les dépenses couvertes par fonds de concours en 2019 (11,91 M€), dont la rémunération des OPA mis à disposition en application de la loi du 26 octobre 2009 susmentionnée ainsi que les rétablissements de crédits au titre des indus de rémunération (- 7,08M€).

La ligne « Autres » de la rubrique « autres variations des dépenses de personnel » comprend notamment l'impact de la suppression de l'indemnité compensatrice CSG de 1998 et son remplacement par l'indemnité dégressive au 1er mai 2015 (-0,11 M€), l'augmentation des retenues liées au jour de carence (- 0,24 M€), la prise en compte de l'augmentation demandée du nombre d'apprentis recrutés en 2019 et du rythme de dépense constaté sur les contrats à durée déterminée (0,75 M€) et l'intégration dans la fonction publique de l'Etat de 16 agents de Wallis et Futuna éligibles au dispositif de la loi dite de « déprécarisation » (0,48 M€).

## COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1052 – Catégorie A	61 835	68 190	70 346	53 133	59 235	60 679
1053 – Catégorie B	38 746	41 954	43 353	33 622	36 716	38 008
1054 – Catégorie C	33 267	35 059	34 182	28 511	30 121	29 370

Les données figurant dans le tableau ci-dessus concernent le périmètre de gestion du programme 217.

En ce qui concerne les coûts moyens, les prévisions retenues en PAP 2019 étaient fondées sur les données de l'exécution 2017. Les coûts moyens présentés en RAP correspondent à ceux constatés en exécution 2019.

## MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2019	Coût	Coût en année pleine
Mesures statutaires						12 371 756	12 371 756
Mesure en faveur des professeurs contractuels en LPM	90	A	Professeurs contractuels	01-2019	12	399 198	399 198
Refonte statutaire des architectes urbanistes de l'État	100	A	Architectes urbanistes de l'État	01-2019	12	30 000	30 000
Négociation collective annuelle obligatoire des marins	150	C	Marins du commerce	01-2019	12	100 000	100 000
Mesures diverses en faveur des personnels contractuels	250	A/B/C	Divers non titulaires	01-2019	12	70 827	70 827

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2019	Coût	Coût en année pleine
Transformation d'emploi - Plan de requalification	450	A/B/C	Divers corps	01-2019	12	250 000	250 000
Taux promus/promouvables PETPE exceptionnel	470	C	Personnels d'exploitation	01-2019	12	160 000	160 000
Refonte de la classification du statut des ouvriers des parcs et ateliers (OPA) et versement d'un complément annuel	1 200	Ouvriers	Ouvriers des parcs et ateliers	01-2019	12	1 674 421	1 674 421
Mise en oeuvre du protocole PPCR	8 300	A	Divers corps	01-2019	12	4 381 323	4 381 323
Mise en oeuvre du protocole PPCR	13 000	C	Divers corps	01-2019	12	1 181 065	1 181 065
Mise en oeuvre du protocole PPCR	16 000	B	Divers corps	01-2019	12	4 124 922	4 124 922
Mesures indemnitaires						6 547 415	6 547 415
Mesures indemnitaires diverses		A/B/C	Divers corps	01-2019	12	272 415	272 415
Mesure en faveur des personnels de capitainerie	250	A/B	Officiers de ports et officiers de port adjoint	01-2019	12	225 000	225 000
RIFSEEP	20 000	A/B/C	Divers corps	01-2019	12	6 050 000	6 050 000
<b>Total</b>						<b>18 919 171</b>	<b>18 919 171</b>

Au titre de l'année 2019, les personnels des MTES-MCTRCT ont bénéficié de mesures catégorielles à hauteur de 18,92 M€ (hors CAS pensions), dont notamment : la poursuite de la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (9,69 M€) ; la mise en œuvre d'une enveloppe de complément indemnitaire annuel à hauteur de 6,05 M€ pour les personnels relevant du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ; une refonte de la classification des OPA et un versement de complément de rémunération lié à la façon de servir (1,67 M€).

### ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration	7 508	6 848 512	37 809	<b>6 886 321</b>
Famille, vacances	4 775	1 879 163	66 712	<b>1 945 875</b>
Mutuelles, associations	41 000	4 830 786	456 797	<b>5 287 583</b>
Prévention / secours		2 718 889	3 395	<b>2 722 284</b>
Autres	36 699	1 077 669	9 921	<b>1 087 590</b>
<b>Total</b>		<b>17 355 019</b>	<b>574 634</b>	<b>17 929 653</b>

Les dépenses d'action sociale et de prévention des risques professionnels mentionnées ci-dessus sont afférentes aux effectifs relevant des ministères de la transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCT-RCT).

Les dépenses d'action sociale hors titre 2 en matière de restauration collective se sont élevées à 6,88 M€ (en CP) en 2019. Les dépenses en matière de politique familiale ont été exécutées pour un montant de 1,95 M€ (en CP) en 2019. Ces crédits ont notamment permis de financer l'arbre de Noël (subvention de 40 € par enfant de moins de 13 ans), la participation des MTES-MCT-RCT au fonctionnement des centres de loisirs et des séjours d'enfants dans les centres de vacances de l'État gérés par le Comité de gestion des centres de vacances (CGCV) ainsi que les réservations de places en crèches.

Les subventions versées aux associations se sont élevées à 5,29 M€ (en CP). Elles concernent notamment les associations œuvrant dans le champ de l'action sociale, liées aux MTES-MCT-RCT par des conventions pluriannuelles d'objectifs pour la période 2016-2019.

En ce qui concerne les dépenses de prévention des risques professionnels, elles s'élèvent en 2019 à 2,72 M€ (en CP). Ces crédits permettent à l'État d'honorer ses obligations d'employeur dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de la prévention des risques professionnels (financement de conventions de santé au travail, fonctionnement des cabinets médicaux, achats de vaccins, contrôles médicaux obligatoires, notamment lors de l'embauche des personnels).

Le poste « Autres » (1,08 M€ en CP) comprend, d'une part, les crédits d'initiative locale dédiés aux actions collectives programmées par les Comités locaux d'action sociale (CLAS) qui constituent un facteur de développement du lien social au sein des collectifs de travail et, d'autre part, les crédits versés au titre de la politique en faveur des travailleurs en situation de handicap (financement d'aménagements de postes, par exemple).

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

### GRANDS PROJETS INFORMATIQUES

#### MONTÉE DE VERSION SIRH - RENOIRH

Le projet consiste en la migration vers l'offre interministérielle RenoiRH développée par le centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH), dans l'objectif de fiabiliser, rationaliser et maîtriser les coûts du système d'information des ressources humaines (SIRH) ministériel.

Contexte : L'application actuellement en production depuis 2010 repose sur la version 5 du progiciel HR Access, sur laquelle ont été développés un certain nombre de spécifiques. En 2014 et 2015, le MTES-MCT a participé aux travaux interministériels de définition du périmètre, de relecture des spécifications fonctionnelles détaillées et de recette de la version Suite 9 FPE d'HR Access.

En 2016, l'étude de définition de la cible du futur SIRH a conduit au choix de l'offre interministérielle RenoiRH.

En 2017, a été conduite l'étude de convergence vers cette solution interministérielle RenoiRH ; elle s'est traduite par l'expression des besoins ministériels devant être implémentés dans la solution RenoiRH. Les travaux d'intégration, de recette, de bascule sont bien avancés à la rentrée 2018, respectant le calendrier prévisionnel. Le déploiement est programmé à la mi-2019, ce qui implique un accompagnement des utilisateurs et des travaux d'adaptation résiduels tout au long de l'année 2019.

Le coût total du projet RenoiRH a vu ses dépenses augmentées en 2019 par rapport aux prévisions faites dans le PAP 2019 (notamment maintenance évolutive et corrective pour une extensions des fonctionnalités autour du coeur applicatif); ce qui par mécanisme fait augmenter le coût total.

Année de lancement du projet	2016
Financement	Programme 217
Zone fonctionnelle principale	Ressources Humaines

#### COÛT ET DURÉE DU PROJET

##### Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	1,30	0,30	4,30	2,50	5,90	6,30	4,80	6,20	7,71	10,87	0,00	1,00	0,00	0,00	19,21	20,97
Titre 2	0,50	0,50	1,00	1,00	2,30	2,30	2,90	2,90	2,90	2,90	0,00	0,00	0,00	0,00	6,70	6,70
<b>Total</b>	<b>1,80</b>	<b>0,80</b>	<b>5,30</b>	<b>3,50</b>	<b>8,20</b>	<b>8,60</b>	<b>7,70</b>	<b>9,10</b>	<b>10,61</b>	<b>13,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25,91</b>	<b>27,67</b>

##### Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	35,30	27,67	-21,61 %
Durée totale en mois	38	34	-10,53 %

## OSHIMAE

Dans le cadre du schéma directeur des infrastructures d'hébergement porté par la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication (DINSIC), le projet OSHIMAE porté par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) et le MTES-MCT, vise à construire une offre de service d'hébergement interministérielle correspondant aux besoins des deux ministères et extensible aux besoins d'autres bénéficiaires (ministères ou opérateurs) parmi lesquels l'institut national de l'information géographique (IGN), associé au projet.

Le programme OSHIMAE s'articule autour de 4 macro-projets :

- la modernisation du centre serveur du MAA à Toulouse ;
- la construction d'une offre commune de service de type « Cloud privé » basée sur des infrastructures MAA-MTES-MCT réparties entre Paris la Défense et Toulouse ;
- la migration des applications du MAA et du MTES-MCT sur cette nouvelle infrastructure et la fermeture à terme des salles informatiques du MTES-MCT à Bordeaux ;
- la migration du Geoportail de l'IGN sur cette nouvelle plate-forme permettant la diffusion des données géographiques de référence ainsi que l'arrêt de l'infrastructure informatique correspondante sur le site informatique de Seclin.

Année de lancement du projet	2016
Financement	Programme 217
Zone fonctionnelle principale	Gestion des Systèmes d'Information et de Communication

## COÛT ET DURÉE DU PROJET

### Coût détaillé par nature

(en millions d'euros)

	2016 et années précédentes		2017 Exécution		2018 Exécution		2019 Prévision		2019 Exécution		2020 Prévision PAP 2020		2021 et années suivantes		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Hors titre 2	0,70	0,70	0,80	0,80	0,50	0,50	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,00	0,00	2,60	2,60
Titre 2	0,10	0,10	0,40	0,40	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,30	0,30	0,00	0,00	1,80	1,80
<b>Total</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>1,20</b>	<b>1,20</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>0,60</b>	<b>0,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,40</b>	<b>4,40</b>

### Évolution du coût et de la durée

	Au lancement	Actualisation	Écart en %
Coût total en M€	3,10	4,40	+41,94 %
Durée totale en mois	57	60	+5,26 %

Lors de l'élaboration du dossier PIA en septembre 2015, le projet avait fait l'objet d'une fiche MAREVA1 (méthode d'analyse et de remontée de la valeur). Compte-tenu des technologies novatrices employées pour ce projet (mise en œuvre d'un des premiers clouds internes de l'État), la fiche MAREVA comportait des estimations faites sans pouvoir disposer de références pour des actions similaires. Fin 2017, le projet OSHIMAE a été intégré dans le tableau de bord des projets stratégiques de l'État et la fiche MAREVA correspondante a fait l'objet d'une mise à jour pour la totalité du projet.

Le projet étant conduit à parts égales entre le MAA et le MTES-MCT, les gains annuels mentionnés dans le tableau ci-dessus correspondent à la moitié des gains attendus mentionnés dans la fiche MAREVA.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La durée de vie prévisionnelle de l'application était estimée à 9 ans selon MAREVA V1 pour la version initiale et à 14 ans selon MAREVA 2 pour la version actuelle.

### MARCHÉS DE PARTENARIAT

#### MARCHÉ DE PARTENARIAT / BEA DE RÉNOVATION DE LA GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

Ce bail a pour objet la rénovation de la paroi sud de la Grande Arche, propriété de l'État.

Les travaux de régénération de cet immeuble, indispensables compte tenu de l'obsolescence des équipements et nécessaires pour densifier l'occupation, font l'objet d'un bail emphytéotique administratif (BEA) et d'un contrat de location en retour, sur une durée de 20 ans, soit jusqu'en 2034.

La procédure de dialogue compétitif a été lancée en mars 2013. Ce dialogue s'est clôturé en juin 2014.

La signature des contrats a été réalisée le 30 septembre 2014, avec la société Eiffage/Armanéo, pour 292,72 M€.

Le coût global du contrat sur l'ensemble de la période est de 358,2 M€.

Opération	Acteur public	Pouvoir adjudicateur	Type de contrat	Partenaire	Date de signature
BEA de rénovation de la Grande Arche	Etat	Ministère de la transition écologique et solidaire	BEA	Eiffage/Armanéo	30 septembre 2014

Opération	Année de livraison	Investissement (M€ TTC)	Dont État	Dont opérateurs et agences	Dont collectivités locales (CPER)	Dont administrations de sécurité sociale	Dont Europe (FEDER)	Débit (M€ TTC)	Montant de la cession Dailly (M€ TTC)	Loyers moyens (M€ TTC)	Nombre d'années
BEA de rénovation de la Grande Arche	2017*	230,95	230,95	0	0	0	0	21,00 **	180	20	20

\* Cette date constitue la livraison du bâtiment (2017), l'échéancier des paiements s'étalant quant à lui jusqu'en 2034.

\*\* Le dédit initial était de 59,85 M€. Il est diminué chaque année au fur et à mesure de l'exécution du contrat.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	261 082 026	261 082 026	-4 871 850	-4 871 850	-4 258 524	-4 258 524	-3 914 904	-3 341 371	-13 745 462
	14 718 364	14 718 364	7 961 024	7 961 024	8 948 557	8 948 557	9 499 226	10 053 524	179 744 676
Fonctionnement	3 074 634	3 074 634	4 329 457	4 325 248	3 161 203	3 166 663	3 127 799	3 126 016	39 098 015
	3 074 634	3 074 634	4 329 457	4 250 456	3 161 203	3 166 663	3 127 799	3 126 016	39 098 015
Financement	2 439 651	2 439 651	5 951 174	5 992 277	6 245 456	6 245 456	5 919 247	5 559 954	41 690 135
	2 439 651	2 439 651	5 951 174	5 992 277	6 245 456	6 245 456	5 919 247	5 559 954	41 690 135

La consommation correspond à la prévision pour l'investissement et le financement. Pour le fonctionnement, elle est en hausse compte-tenu principalement d'une sous-estimation de la composante fiscale dans l'échéancier du BEA.

## MARCHÉ DE PARTENARIAT / CBI POUR L'ACHAT DE LA TOUR SÉQUOIA

La Tour Séquoia (auparavant appelée tour Esplanade) est située à proximité immédiate de l'Arche, et a été libérée par son occupant précédent fin 2013. Elle a d'abord été louée par l'État et rénovée par le propriétaire en 2014, pour permettre l'installation de 2 500 agents d'administration centrale en mars 2015.

L'option d'achat prévue dans le bail civil a été levée le 30 juin 2015, et le crédit-bail pour l'acquisition de cette tour a été signé pour un montant de 541,08 M€. Le partenaire retenu au terme de la procédure est composé de l'alliance de deux sociétés : la Banque Postale Crédit Entreprise (LBPCE) et la Deutsche Pfandbriefbank AG (DP AG).

Le crédit-bail doit se terminer le 31 janvier 2033 et le coût global du contrat sur l'ensemble de la période est de 622,2 M€.

Opération	Acteur public	Pouvoir adjudicateur	Type de contrat	Partenaire	Date de signature
Crédit bail pour l'achat de la Tour Séquoia	État	Ministère de la transition écologique et solidaire	Crédit-bail	LPBCE DP AG	30 juin 2015

Opération	Année de livraison	Investissement (M€ TTC)	Dont État	Dont opérateurs et agences	Dont collectivités locales (CPER)	Dont administrations de sécurité sociale	Dont Europe (FEDER)	Débit (M€ TTC)	Montant de la cession Dailly (M€ TTC)	Loyers moyens (M€ TTC)	Nombre d'années
Crédit-bail	2015*	479,78	479,78	0	0	0	41,58	0	34	18	Crédit-bail

\* Cette date constitue la livraison du bâtiment, l'échéancier des paiements s'étalant jusqu'en 2033.

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	479 776 002	479 776 002	0	21 745 191	0	0	0	0	0
	48 180 541	48 180 541	21 745 191	21 745 191	22 610 945	22 610 945	23 479 862	24 412 424	339 347 039
Fonctionnement	8 494 261	7 839 933	2 442 766	2 173 602	2 467 194	2 231 917	2 675 766	2 715 892	34 826 109
	8 111 526	7 447 005	2 626 675	2 357 511	2 656 020	2 231 917	2 685 757	2 715 892	34 826 109
Financement	40 682 448	40 682 448	0	0	0	0	2 377 501	6 758 819	39 021 414
	20 105 824	19 789 233	8 070 900	8 070 900	7 650 229	7 650 229	7 232 997	6 758 819	39 021 414

La consommation correspond à la prévision pour l'investissement et le financement. Elle est en retrait pour le fonctionnement du fait de la composante fiscale.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>197 226 598</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>233 337 768</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>192 810 928</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>231 438 704</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>64 950</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>65 884 964</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>4 350 720</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>165 553 740</b>

#### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>754 819 836</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>1 650 038</b>				
<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>756 469 874</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>65 884 964</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>690 584 910</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>192 810 928</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>165 553 740</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>27 257 188</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019</b> (R6 = R4 + R5) <b>717 842 099</b>
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>67 713 707</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>650 128 392</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des restes à payer (engagements non couverts par des paiements) constatés à l'issue de la gestion 2018 était de 756,47 M€ (cellule R3). Le montant des engagements relevés dans Chorus pour la gestion 2019 est de 192,81 M€ (cellule E2).

Ces montants ne tiennent pas compte de l'impact des retraits d'AE résultant de la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019, soit 2,2 M€. En prenant en compte ces retraits d'AE, le montant total des engagements antérieurs à 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2018 est de 754,27 M€ et celui des engagements réellement opérés en 2019 sur le programme 217 est de 192,8 M€.

Au cours de l'exercice 2019, des paiements ont été réalisés à hauteur de 231,4 M€. Sur ce montant, 165,55 M€ ont permis de solder des engagements de l'année 2019 (cellule P4), et 65,88 M€ ont permis de solder des engagements réalisés les années antérieures (cellule P3).

Ainsi, au 31/12/2019, le montant des engagements non couverts par des paiements s'élève à 717,84 M€.

Ce montant total des restes à payer enregistrés fin 2019 est en baisse par rapport à ceux enregistrés en fin d'année 2018 (800,36 M€ en 2018 - cellule R6 – contre 756,47 M€ - cellule R3). Cette diminution est principalement liée à l'évolution des dépenses immobilières de l'administration centrale.

En 2020, un volume de CP de 67,71 M€ (cellule P5) sera consacré au règlement de ces restes à payer. L'essentiel de ces restes à payer est constitué des échéances des contrats du bail emphytéotique de la Grande Arche et du crédit bail de tour Séquoia, qui s'exécutent sur plus de vingt annuités.

---

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables**

---

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

---

## Action 02

## Fonction juridique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		1 993 192	<b>1 993 192</b>		943 464	<b>943 464</b>
Crédits de paiement		1 993 192	<b>1 993 192</b>		946 117	<b>946 117</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 2 se fera sur les montants retraités de certaines erreurs d'imputation manifestes (impact de + 81 € en AE et en CP) sur les montants retraités des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 20 502 € en AE), soit **964 047 € en AE et 946 198 € en CP**.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	1 993 192	943 464	1 993 192	946 117
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 993 192	943 464	1 993 192	946 117
<b>Total</b>	<b>1 993 192</b>	<b>943 464</b>	<b>1 993 192</b>	<b>946 117</b>

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution des dépenses de fonctionnement de l'action 2 :

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Conseil et assistance aux directions d'administration centrale et aux services déconcentrés	252 672	252 672	15 911	7 311
Protection statutaire des fonctionnaires	188 183	188 183	46 010	37 109
Indemnités liées aux accidents de la circulation impliquant un véhicule de service	376 366	376 366	265 163	265 163
Autres contentieux	1 297 195	1 297 195	696 963	636 615
<b>Total</b>	<b>2 114 416</b>	<b>2 114 416</b>	<b>964 047</b>	<b>946 198</b>

L'écart entre la prévision et la réalisation est habituel en matière de contentieux, car il est difficile de prévoir la date et le sens de la décision de la juridiction et encore plus le montant d'une éventuelle condamnation. Ainsi, le nombre de dossiers présentés en 2019 relatifs à la protection statutaire des fonctionnaires ou aux autres contentieux s'est révélé moins important que prévu.

L'année 2019 poursuit une tendance à la diminution des indemnités versées par l'État au titre des accidents de la circulation, en conséquence de la fin du principe de l'auto-assurance. Cette diminution du nombre de dossiers pris en charge s'effectue sur plusieurs années compte tenu du règlement progressif des dossiers ouverts antérieurement au passage à l'assurance privée. De nouveaux dossiers d'accident sont néanmoins pris en charge (véhicules hors champ de l'assurance privée), mais dans une proportion bien moindre qu'antérieurement. Il convient de relever que le passage à l'assurance privée s'est effectué de manière différenciée dans le temps entre les services déconcentrés, ce qui a limité la prévisibilité quant à ce poste de dépenses.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### Action 03

#### Politique et programmation de l'immobilier et des moyens de fonctionnement

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		66 256 129	<b>66 256 129</b>	-91 754	69 934 980	<b>69 843 226</b>
Crédits de paiement		103 627 275	<b>103 627 275</b>	-91 754	106 174 918	<b>106 083 163</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 3 se fera sur les montants retraités de certaines erreurs d'imputation manifestes (impact de - 329 074 € en AE et - 201 063 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 1 596 905 €) soit **71 202 811 € en AE et 105 973 855 € en CP**.

Le commentaire de l'exécution par titre est décrit dans les différentes rubriques prévues à cet effet.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		-91 754		-91 754
Rémunérations d'activité		-91 863		-91 863
Prestations sociales et allocations diverses		109		109
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	65 645 414	47 257 853	93 117 064	94 491 212
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	65 645 414	47 257 853	93 117 064	94 491 212
Titre 5 : Dépenses d'investissement	610 715	22 647 128	10 510 211	11 653 706
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	610 715	22 647 128	10 510 211	11 653 706
Titre 6 : Dépenses d'intervention		30 000		30 000
Transferts aux entreprises		30 000		30 000
<b>Total</b>	<b>66 256 129</b>	<b>69 843 226</b>	<b>103 627 275</b>	<b>106 083 163</b>

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 3 s'établissent à **69 450 396 € en AE et 94 290 149 € en CP**. L'écart entre ces montants et ceux affichés dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 3.

A. FONCTIONNEMENT COURANT DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CGEDD) : 656 130 € EN AE ET 628 368 € EN CP, POUR UNE PRÉVISION DE 0,77 M€ EN AE ET EN CP.

Compte tenu d'une gestion maîtrisée des moyens, le fonctionnement courant du CGEDD est inférieur à la prévision.

B. FONCTIONNEMENT COURANT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE : 29 463 777 € EN AE ET 25 107 135 € EN CP, POUR UNE PRÉVISION DE 20,47 M€ EN AE ET EN CP.

**1. Fonctionnement courant de l'administration centrale et des services rattachés : 27 773 468 € en AE et 23 410 328 € en CP**, pour une prévision de 18,66 M€ en AE et en CP.

- **information et communication : 7 225 237 € en AE et 6 770 905 € en CP**, pour une prévision de 2,25 M€ en AE et en CP.

L'augmentation des dépenses par rapport à la prévision est due à la mise en œuvre du grand débat national pour lequel la direction de la communication a été sollicitée fin 2018.

- **documentation, archives et presse : 732 495 € en AE et 301 770 € en CP**, pour une prévision de 0,7 M€ en AE et en CP.

La différence de CP s'explique par le fait du retard de transmission des factures par l'agence d'abonnement auprès de laquelle est achetée une grande partie des abonnements métiers.

- **études liées à la modernisation des services : 1 469 786 € en AE et 1 103 405 € en CP**, pour une prévision de 1,7 M€ en AE et CP.

L'écart par rapport à la prévision résulte :

- en AE : du report en 2020 de la mobilisation du marché DITP pour l'accompagnement de démarches Lean / simplification de processus de l'administration centrale et des services déconcentrés, ainsi que de l'adaptation en 2019 du modèle de co-financement par les services bénéficiaires de prestations dans le cadre du marché de coaching collectif;

- en CP : du non engagement des budgets prévus initialement pour les démarches Lean, ainsi que du report début 2020 de la 2e session des parcours managériaux pour les nouveaux cadres dirigeants et de l'engagement tardif fin 2019 de plusieurs études liées à l'accompagnement des transformations (fonctions supports, organisation service de gestion de la DRH, ...).

- **études liées à la politique immobilière et foncière des services : 55 047 € en AE et 14 251 € en CP**, pour une prévision de 0,15 M€ en AE et en CP.

Ces engagements ont permis de réaliser des études juridiques. L'écart par rapport à la prévision résulte du report en 2020 de marchés d'assistance technique d'analyse environnementale et du marché d'études et conseils pour la construction du schéma directeur pluriannuel de stratégie immobilière.

- **dépenses de fonctionnement courant de l'administration centrale : 18 271 495 € en AE et 15 200 497 € en CP**, pour une prévision de 13,85M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 19 408 € en AE et 19 500 € en CP. L'exécution totale est de **18 290 903 € en AE et 15 219 997 € en CP**.

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution de ces dépenses.

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Achat et rénovation de mobilier	620 000	620 000	393 503	252 903
Fournitures de bureau, papier et reprographie	2 437 950	2 437 950	3 812 751	1 828 382
Services bureautiques -Gestion du poste de travail	2 809 608	2 808 486	5 258 859	5 589 849
Services bureautiques – Télécommunication individuelle	1 070 740	1 071 740	2 397 139	1 472 013
Affranchissement	663 864	663 864	547 300	493 569
Frais de déplacement, de mission et de formation	3 341 272	3 341 272	3 440 415	3 394 322
Congés bonifiés et frais de changement de résidence	501 893	501 893	598 483	560 660
Parc automobile <i>dont en titre 5</i>	1 021 854	1 021 854	1 138 263 <i>19 408</i>	888 781 <i>19 500</i>
Autres charges de fonctionnement courant	1 383 699	1 383 699	704 189	739 518
<b>Total</b>	<b>13 850 880</b>	<b>13 849 758</b>	<b>18 290 903</b>	<b>15 219 997</b>

Les écarts entre prévision et exécution sont notamment dus :

- pour les fournitures de bureau, papier, reprographie, au report des marchés DAE (SOLIMP III). Le ministère a passé un engagement biennal de 2,5 M€ pour maintenir les matériels en place ;
- pour les services bureautiques- gestion du poste de travail, à la montée en puissance du service du numérique du ministère avec le renouvellement et la mise à niveau du parc informatique ;
- pour les télécommunications individuelles, à des factures non payées en 2018 (téléphonie mobile) et à la prolongation des aménagements des réseaux pour la couverture mobile ;
- pour les autres charges de fonctionnement, à une sous-budgétisation en PLF liée à une consommation particulièrement faible sur cette ligne en 2018.

**2. Fonctionnement courant du service de défense, de sécurité et d'intelligence économique (SDSIE) : 317 001 € en AE et 315 481 € en CP, pour une prévision de 0,47 M€ en AE et CP.**

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6, à hauteur de 30 000 € en AE et en CP. L'exécution totale est de 347 001 € en AE et 345 481 € en CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique par la situation de plusieurs facteurs conjoncturels : l'arrêt de projets, l'abondement externe pour un projet provoquant mécaniquement une baisse de la demande interne de crédits et la mise en place tardive d'une convention.

**3. Centre de prestations et d'ingénierie informatiques (CPII) – fonctionnement courant : 1 373 307 € en AE et 1 381 327 € en CP, pour une prévision de 1,34 M€ en AE et en CP.**

Le CPII, service à compétence nationale, regroupe depuis 2010 la plus grande part des ressources humaines de maîtrise d'œuvre et d'expertise informatiques du MTES et du MCT-RCT.

L'écart par rapport aux prévisions est limité à 3%. Il résulte des dépenses liées à la conduite du changement nécessitées par la fusion des différentes entités informatiques du secrétariat général pour créer un service du numérique, porteur de la transformation numérique du pôle ministériel.

**4. Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 632 203€ en AE et en CP, pour une prévision de 0,52 M€ en AE et CP.**

Le produit des cessions de biens mobiliers s'est établi à 170 143 €, pour une prévision de 0,52 M€. Par ailleurs, la vente de publications et les frais d'inscription aux colloques se sont élevés à 52 295 €.

**B. IMMOBILIER DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES RATTACHES : 34 063 803 € EN AE ET 62 481 476 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 39,38 M€ en AE et 65,71 M€ en CP.**

**1. Loyers marchands et charges locatives : 7 031 512 € en AE et 42 351 808 € en CP, pour une prévision de 14 M€ en AE et 46 2 M€ en CP.**

En CP, l'écart à la prévision s'explique pour 8,68 M€ du fait de dépenses imputées à tort sur le titre 5 alors qu'elles étaient budgétées sur le titre 3. L'exécution est de **15 980 069 € en AE et de 42 351 808 € en CP.**

**2. Loyers budgétaires : 178 506 € en AE et 25 3149 € en CP, pour une prévision de 0 € en AE et en CP.**

Il s'agit de la régularisation de factures pour l'année 2018.

**3. Autres dépenses immobilières : 26 510 201 € en AE et 19 529 359€ en CP, pour une prévision de 25,36 M€ en AE et 19,50 M€ en CP.**

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 100 867 € en CP. En outre, des crédits budgétés en titre 5, ont été exécutés en titre 3 à hauteur de 343 584 € en AE et 246 293 € en CP. Aussi, à périmètre comparable, **l'exécution totale est de 26 853 785 € en AE et 19 876 519 € en CP.**

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution des autres dépenses immobilières.

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Gardiennage	1 100 000	5 550 000	10 847 567	5 873 245
Accueil	714 000	714 000	657 558	567 984
Sécurité incendie	2 094 071	2 094 071	1 939 706	2 005 612
Entretien courant <i>dont en titre 5</i>	1 730 000	2 630 000	1 392 392	1 284 605 100 867
Nettoyage	2 626 000	2 626 000	2 857 083	2 614 450
Energie et fluides	6 189 639	4 053 185	5 632 620	3 583 752
Exploitation et maintenance des bâtiments <i>dont en titre 5</i>	1 000 361	1 831 289	343 584 1 572 193	246 293 1 392 300
Premier équipement immobilier	0	0	43	7 584
<b>Total</b>	<b>25 354 071</b>	<b>19 948 545</b>	<b>26 853 785</b>	<b>19 876 519</b>

L'exécution est conforme aux prévisions de dépenses immobilières.

L'écart par rapport à la prévision pour l'activité « exploitation et maintenance des bâtiments » s'explique par le fait que ces dépenses bien que budgétées en titre 3, ont été exécutées en titre 5.

C. FONCTIONNEMENT COURANT DES SERVICES DECONCENTRES : 3 517 065 € EN AE ET 3 416 548 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 4,34 M€ EN AE ET 4,48 M€ EN CP.

**1. Les dépenses de fonctionnement courant des services déconcentrés** se sont élevées à 3 517 065 € en AE et 3 416 548 € en CP, pour une prévision de 4,34 M€ en AE et 4,48 M€ en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 106 979 € en AE et 139 042 € en CP. **L'exécution totale est de 3 624 044 € en AE et 3 555 590 € en CP.**

Les dépenses de fonctionnement courant des services déconcentrés sont nettement inférieures à la prévision. Cela s'explique principalement par les transferts en gestion au programme 333 des moyens de fonctionnement courant de la DEAL Martinique dans le cadre de l'expérimentation de la mutualisation des moyens de fonctionnement en outre-mer (713 k€ en AE et CP).

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution de ces dépenses

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Fournitures de bureau, papier et reprographie	430 000	430 000	222 569	229 978
Services bureautiques -Gestion du poste de travail	530 000	530 000	937 901	890 214
Services bureautiques – Télécommunication individuelle <i>dont en titre 5</i>	925 206	1 073 906	294 291	279 122 31 516
Affranchissement	30 000	30 000	94 785	95 961
Frais de déplacement, de mission et de formation	510 000	510 000	576 808	552 738
Congés bonifiés et frais de changement de résidence	920 000	920 000	665 662	668 592
Parc automobile <i>dont en titre 5</i>	550 000	550 000	332 907 106 979	315 982 107 526
Autres charges de fonctionnement courant	440 000	440 000	392 143	383 960

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables**

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Total	4 335 206	4 483 906	3 624 044	3 555 590
-------	-----------	-----------	-----------	-----------

Outre l'impact des transferts en gestion cités ci-dessus sur chacune de ces dépenses, les écarts entre prévision et exécution sont également dus :

- pour les fournitures de bureau, papier et reprographie, à la poursuite des gains liés au recours au marché ministériel SOLIMP II (solution des moyens d'impression), à la rationalisation du parc de photocopieurs, à la sensibilisation de tous les acteurs à la limitation de l'usage du document papier et, lorsque cet usage est nécessaire, à la limitation des impressions en couleur ;
- pour les services bureautiques et télécommunications, dans le cadre des travaux de transfert 2020 vers le programme 354 des crédits de fonctionnement des DEAL, le ministère s'est engagé à remplacer les postes bureautiques dont les spécificités techniques ne permettaient pas une migration vers Windows 10 ;
- pour les services bureautiques – Gestion du poste de travail, la diminution de ces dépenses provient pour l'essentiel de l'achèvement des travaux de modernisation des infrastructures téléphoniques de la DEAL Guyane ;
- pour les frais de déplacements de mission et de formation, l'augmentation de ces dépenses est liée en partie à l'organisation du Grand débat national dans les services d'outre-mer.

**2. Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 3 285 922€ en AE et en CP, pour une prévision de 530 000 € en AE et CP.**

L'écart significatif constaté résulte des régularisations de versements d'attributions de produits dus depuis plusieurs années par la collectivité de Mayotte.

D. IMMOBILIER DES SERVICES DECONCENTRES : 1 749 622 € EN AE ET 2 656 621 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 2,11 M€ EN AE ET 3,11 M€ EN CP.

Bien que budgétés en titre 3, certains crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 23 834 € en AE et 1 053 440 € en CP.

**L'exécution totale est de 1 773 456 € en AE et 3 710 061 € en CP.**

Les dépenses immobilières des services déconcentrés sont nettement inférieures à la prévision. Cela s'explique notamment par les transferts en gestion au programme 333 :

- des moyens de fonctionnement immobilier de la DEAL Martinique dans le cadre de l'expérimentation de la mutualisation des moyens de fonctionnement en outre-mer (643 k€ en AE et CP) ;
- de la quote-part d'un loyer marchand à financer par le programme 217 (160 k€ en AE et CP).

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution de ces dépenses :

Activités	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Nettoyage et gardiennage	532 320	532 320	506 904	491 127
Loyers marchands et charges locatives	453 044	1 446 542	491 273	910 793
Autres charges immobilières <i>dont en titre 5</i>	1 133 176	1 133 176	751 444 23 834	793 502 142 647
<b>Total</b>	<b>2 118 540</b>	<b>3 112 038</b>	<b>1 776 456</b>	<b>3 710 061</b>

Outre l'impact des transferts en gestion cités ci-dessus sur chacune de ces dépenses, les écarts entre prévision et exécution sont également dus :

- sur la ligne « autres charges immobilières », à la baisse des dépenses consécutive à une forte réduction des charges en Guyane. Par ailleurs, une partie de cette prévision a été exécutée sur du titre 5.

Les dépenses d'investissement pour l'action 3 s'établissent à **1 722 414€ en AE et 11 653 706 € en CP**. En AE, l'écart entre ce montant et celui affiché dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 3.

**1. Les dépenses d'investissement des services centraux s'élèvent à 1 591 600€ en AE et 10 461 225 € en CP**, pour une prévision de 0,5 M€ en AE et 9,45 M€ en CP.

Ces dépenses se répartissent selon les activités suivantes : parc automobile, communication, postes de travail et transport de données, autres dépenses de fonctionnement courant, entretien courant, loyers marchands et charges locatives et investissements immobiliers de l'administration centrale. La prévision en titre 5 ne portait que sur les activités d'investissements immobiliers et de loyers marchands et charges locatives.

Bien que budgétés en titre 5, ces crédits ont été également exécutés en titre 3 à hauteur de 156 414 € en AE et 140 900 € en CP. En outre, des crédits budgétés en titre 3 ont été exécutés en titre 5. Aussi, à périmètre comparable, l'exécution totale est de **1 189 509 € en AE et 10 580 677 € en CP**.

En CP, l'écart à la prévision s'explique pour 2,38 M€ du fait de dépenses imputées à tort sur le titre 5 alors qu'elles étaient budgétées sur le titre 3.

En outre, des travaux de gros entretien immobilier ont pu être réalisés sur le pôle ministériel avec des financements du P217.

**2. Les dépenses d'investissement des services déconcentrés se sont établies à 130 814 € en AE et 1 192 481 € en CP**, pour une prévision de 0,15 M€ en AE et 1,1 M€ en CP.

Ces dépenses se répartissent selon les activités suivantes : parc automobile, services bureautiques - gestion du poste de travail et télécommunication individuelle, autres charges de fonctionnement, loyers marchands et charges locatives, autres charges immobilières et investissements immobiliers des services déconcentrés. La prévision en titre 5 ne portait que sur les activités d'investissements immobiliers et de loyers marchands et charges locatives.

Bien que budgétés en titre 5, ces crédits ont été exécutés sur le titre 3, à hauteur de 82 333 € en AE et 13 238 € en CP. En outre, des crédits prévus en titre 3 ont été exécutés en titre 5 pour 1 018 261 € en AE et 1 207 287 € en CP. Aussi, à périmètre comparable, **l'exécution corrigée est de 202 876 € en AE et 1 013 279 € en CP**, ce qui est conforme à la prévision.

Les dépenses d'intervention pour l'action 3 s'établissent à **30 000 € en AE et en CP**.

Ces crédits correspondent au financement par le service de défense, de sécurité et d'intelligence économique (SDSIE) de structures d'études et de recherche dans ses champs de compétence. Ils étaient prévus en titre 3.

#### Action 04

##### Politique et gestion des systèmes d'information et des réseaux informatiques

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		23 431 564	<b>23 431 564</b>		24 579 068	<b>24 579 068</b>
Crédits de paiement		23 562 564	<b>23 562 564</b>		28 115 322	<b>28 115 322</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 4 se fera sur les montants retraités de certaines erreurs d'imputation (impact de - 721 564 € en AE et - 685 239 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 195 224 €), soit **24 052 728 € en AE et 27 430 083 € en CP**.

Le commentaire de l'exécution par titre est décrit dans les différentes rubriques prévues à cet effet.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	21 162 928	22 416 199	21 895 928	25 016 855
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	21 162 928	22 416 199	21 895 928	25 016 855
Titre 5 : Dépenses d'investissement	2 268 636	2 162 869	1 666 636	3 098 467
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	2 268 636	1 116 530	1 666 636	1 440 562
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		1 046 340		1 657 904
<b>Total</b>	<b>23 431 564</b>	<b>24 579 068</b>	<b>23 562 564</b>	<b>28 115 322</b>

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 4 s'établissent à **21 813 173 € en AE et 24 331 616 € en CP**. L'écart entre ces montants et ceux affichés dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 4.

**A. POLITIQUE TECHNIQUE ET FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DU MINISTÈRE : 12 361 306 € EN AE ET 12 714 958 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 12,17 M€ en AE et en CP.**

**1. Domaines d'échanges : 1 534 432 € en AE et 1 537 087 € en CP**, pour une prévision de 0,82 M€ en AE et en CP  
Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 53 660 € en CP. L'exécution totale est de 1 534 432 € en AE et 1 590 747 € en CP.

L'écart par rapport à la prévision résulte d'une sous-estimation de cette prévision (1 227 000€ en 2018) et de la mise en place d'une nouvelle plateforme de travail collaboratif.

**2. Service d'hébergement applicatif : 4 204 870 € en AE et 4 532 869 € en CP**, pour une prévision globale de 5,15 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 773 876 € en AE et 1 044 249 € en CP. L'exécution totale est de 4 978 746 € en AE et 5 577 117 € en CP.

Le bon déroulement des opérations a permis une exécution quasi conforme à la prévision en AE (écart de -3%), et une réduction des restes à payer ce qui explique l'écart en CP.

**3. Service de sécurité : 236 750 € en AE et 240 862 € en CP**, pour une prévision de 0,18 M€ en AE et en CP

L'écart avec la prévision est lié à la faiblesse de cette dernière. L'exécution étant en net recul par rapport à l'année précédente (-130 k€ en AE). En CP, l'écart est également lié aux restes à payer de l'année précédente.

**4. Service de transports de données – Réseaux informatiques : 3 441 031 € en AE et 3 314 744 € en CP**, pour une prévision de 3,33 M€ en AE et en CP

L'écart avec la prévision est limité (+3%) en AE et nul en CP. Les opérations prévues ont pu être réalisées, notamment l'augmentation capacitaire des liens de raccordement des services déconcentrés au réseau interministériel de l'Etat

**5. Services mutualisés : 2 944 223 € en AE et 3 089 397 € en CP**, pour une prévision de 2,67 M€ en AE et en CP.

L'exécution reste supérieure à la prévision. En effet, cela s'explique par la volonté d'accélérer la transformation numérique a conduit à maintenir les efforts sur la démarche d'incubateur pour lancer des projets et réaliser des services numériques, tout en renforçant les services mutualisés.

**B. EXPLOITATION ET EVOLUTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES ACTIVITES SUPPORT : 9 451 867 € EN AE ET 11 616 658 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 10,32 M € EN AE ET DE 11,05 M€ EN CP.**

**1. Système d'information « Ressources humaines » : 6 479 691 € en AE et 8 907 296 € en CP**, pour une prévision de 6,9 M€ en AE et 7,7 M€ en CP.

Les écarts à la baisse en AE résultent d'une sous-estimation de la part des dépenses imputables en investissement. Les écarts à la hausse en CP sont liés à des apurements de charges antérieures et à un bon déroulement des séquences de réception et de facturation qui a permis de réduire les restes à payer.

**2. Système d'information « Finances » : 2 262 787 € en AE et 1 835 696 € en CP**, pour une prévision de 1,7 M€ en AE et en CP.

La prévision surestimait la part de dépenses imputables en immobilisations. En outre, il s'est avéré nécessaire de renforcer les actions d'accompagnement de la dématérialisation des factures et les actions liées à la maîtrise des risques financiers. Enfin, sur ce poste également, le bon déroulement des séquences de réception et facturation en fin de gestion a permis de réduire les restes à payer.

**3. Autres systèmes d'information : 709 388 € en AE et 873 666 € en CP**, pour une prévision de 1,65 M€ en AE et 1,58 M€ en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 233 129 € en AE et 36 279 € en CP. L'exécution totale est de **942 518 € en AE et 909 945 € en CP**.

Le tableau ci-dessous détaille les prévisions et l'exécution des dépenses de fonctionnement de ces autres SI.

SI	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Gestion de la documentation et de la connaissance <i>dont en titre 5</i>	1 084 000	1 014 000	235 733 233 129	424 280 36 279
Pilotage et contrôle de gestion	270 000	270 000	295 822	200 717
Affaires juridiques	300 000	300 000	170 718	222 694
<b>Total</b>	<b>1 654 000</b>	<b>1 584 000</b>	<b>942 518</b>	<b>909 945</b>

Les écarts à la baisse sont liés à des allègements de programmes de travail ou à des reports de projets.

Les écarts à la hausse en CP sont liés à des apurements de charges antérieures et à un bon déroulement des séquences de réception et de facturation qui a permis de dépasser légèrement la cible de paiements

Les dépenses d'investissement pour l'action 4 s'établissent à **2 239 555 € en AE et 3 098 467 € en CP**. L'écart en AE entre ce montant et celui affiché dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 4.

A. Les dépenses d'investissement (titre 5) de la politique informatique et du fonctionnement des infrastructures informatiques se sont établies à **773 876 € en AE et 1 097 909 € en CP** et se sont exécutées sur l'activité service d'hébergement applicatif et domaine d'échanges. En prévision, ces crédits étaient prévus en dépenses de fonctionnement (titre 3).

B. Les dépenses d'investissement (titre 5) des systèmes d'information des activités support se sont établies à **1 465 679 € en AE et 2 000 558 € en CP**, pour une prévision de 2,37 M€ en AE et 1,77 M€ en CP.

**1. Système d'information « Ressources Humaines » (SIRH) : 1 232 549 € en AE et 1 964 279 € en CP**, pour une prévision de 1,17 M€ en AE et de 1,1 M€ en CP.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

En AE, la prévision ne prend pas en compte la consommation des reports d'AE affectées les années antérieures aux opérations d'investissement. En outre, si la migration vers le SIRH RenoIRH a respecté le calendrier prévu, la prévision sous-estimait la part des dépenses du programme imputable en immobilisations.

**2. Système d'information « Finances » : 0 € en AE et en CP**, pour une prévision de 0,45 M€ en AE et de 0,25 M€ en CP.

Ces dépenses prévues en immobilisations ont été exécutées en charges.

**3. Système d'information « Doc et connaissance » : 233 129 € en AE et 36 279 € en CP**, pour une prévision de 0,75 M€ en AE et 0,42 M€ en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5, à hauteur de 233 129 € en AE et 36 279 € en CP

### Action 05

#### Politique des ressources humaines et formation

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	155 496 682	80 388 426	<b>235 885 108</b>	152 833 125	76 046 135	<b>228 879 259</b>
Crédits de paiement	155 496 682	80 388 426	<b>235 885 108</b>	152 833 125	74 919 369	<b>227 752 494</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 5 se fera sur les montants retraités de certaines erreurs d'imputation manifestes (impact de +1 050 530 € en AE et + 899 630 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 557 789 €), soit **77 654 454 € en AE et 75 818 999 € en CP**.

Le commentaire de l'exécution par titre est décrit dans les différentes rubriques prévues à cet effet.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	155 496 682	152 833 125	155 496 682	152 833 125
Rémunérations d'activité		-1 382		-1 382
Cotisations et contributions sociales	145 496 682	145 501 542	145 496 682	145 501 542
Prestations sociales et allocations diverses	10 000 000	7 332 964	10 000 000	7 332 964
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	80 293 649	75 365 785	80 293 649	74 235 379
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	33 294 794	28 262 224	33 294 794	27 131 819
Subventions pour charges de service public	46 998 855	47 103 560	46 998 855	47 103 560
Titre 5 : Dépenses d'investissement		22 030		41 608
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		22 030		41 608
Titre 6 : Dépenses d'intervention	94 777	658 320	94 777	642 382
Transferts aux ménages		36 565		43 937

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Transferts aux entreprises	94 777		94 777	
Transferts aux collectivités territoriales		19 540		19 540
Transferts aux autres collectivités		602 215		578 904
<b>Total</b>	<b>235 885 108</b>	<b>228 879 259</b>	<b>235 885 108</b>	<b>227 752 494</b>

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 5 s'établissent à **27 053 430 € en AE et 25 672 407 € en CP**. L'écart entre ces montants et ceux affichés dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 5.

**A. DEPENSES D'ACTION SOCIALE : 15 785 448 € EN AE ET 15 354 399 € EN CP, POUR UNE PRÉVISION DE 16,1 M€ EN AE ET 15,98 M€ CP.**

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6, à hauteur de 598 271 € en AE et 574 633 € en CP. **L'exécution totale est de 16 383 719 € en AE et 15 929 032 € en CP.**

**1. Etudes et évaluation des politiques des ressources humaines : 31 573 € en AE et 34 397 € en CP**, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et CP.

Le dépassement du budget prévisionnel annuel est principalement lié à un séminaire exceptionnel des assistants de service social ainsi qu'à l'apurement d'une facture impayée de 2017.

**2. Politique en faveur des enfants : 1 842 406 € en AE et 1 879 163 € en CP**, pour une prévision de 2,2 M€ en AE et CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention (66 712 € en AE et en CP). **L'exécution totale est donc de 1 909 118 € en AE et 1 945 875 € en CP.**

L'écart entre l'exécution et la prévision s'explique par des dépenses liées à l'arbre de Noël et aux séjours d'enfants dans les centres de vacances du comité de gestion des centres de vacances (CGCV) moins importantes que prévues.

**3. Politique en matière de restauration collective : 6 900 503 € en AE et 6 848 512 € en CP**, pour une prévision de 7,66 M€ en AE et CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention sous forme de subventions à des associations assurant des prestations de restauration collective (43 917 € en AE et 37 809 € en CP). **L'exécution totale est donc de 6 944 421 € en AE et 6 886 321 € en CP.**

Les dépenses de restauration collective, habituellement stables et en principe décorrélées de la baisse des effectifs, ont connu en 2019 une baisse exceptionnelle du fait de la fermeture pour travaux du restaurant Séquoia de la Défense pendant plus de six mois.

**4. Crédits d'initiative locale : 898 260 € en AE et 885 473 € en CP**, pour une prévision de 0,84 M€ en AE et CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention (9 921 € en AE et en CP). **L'exécution totale est donc de 908 181 € en AE et 895 395 € en CP.**

L'exécution des crédits est conforme à la prévision.

**5. Recrutement, insertion, reclassement et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés : 727 222 € en AE et 718 268 € en CP**, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et CP.

Une partie des crédits programmés en fonctionnement a été imputée en dépenses d'intervention (3 395 € en AE et en CP). **L'exécution totale est donc de 730 616 € en AE et 721 663 € en CP.**

La dépense de 10 K€ inscrite en AE et CP en PLF 2019 correspondait à la seule part de la dotation prévisionnelle de l'employeur. L'exécution tient compte également des crédits versés par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique par voie de fonds de concours.

**6. Protection sociale complémentaire : 45 218 € en AE et 17 803 € en CP**, pour une prévision de 0,03 M€ en AE et CP.

Cet écart s'explique principalement par l'engagement de la convention de référencement de l'opérateur en protection sociale complémentaire sélectionné (10k€ d'AE pour 2019, aucun paiement de CP) et par un coût moindre que prévu de la prestation de l'actuel assistant l'administration dans le suivi de la convention de référencement.

**7. Autre politique d'action sociale individuelle et collective : 5 340 267 € en AE et 4 970 782 € en CP**, pour une prévision de 5,35 M€ en AE et 5,23 M€ en CP.

L'écart constaté s'explique par un sous-dimensionnement du budget prévisionnel concernant cette activité. Par rapport à 2018, la situation s'est caractérisée par une stabilité des dépenses liées au versement des subventions au secteur associatif social, ainsi que par une diminution du montant des crédits versés au ministère de l'économie et des finances au titre du remboursement des dépenses d'actions sociale engagées en faveur de ses agents.

**8. Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 319 € en AE et CP**, versés par le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, pour une prévision de 0,67 M€ en AE et CP.

**B. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : 1 975 991 € EN AE ET 2 000 620 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 2,73 M€ EN AE ET CP.**

**1. Médecine de prévention : 1 138 806 € en AE et 1 146 124 € en CP**, pour une prévision de 2,07 M€ en AE et CP.

L'écart constaté entre prévision et exécution s'explique par :

- une mauvaise imputation budgétaire (sur l'activité « contrôles médicaux obligatoires ») du paiement des prestations externes ;
- une sous-consommation des crédits disponibles sur ce poste de dépenses (projets de convention non aboutis ou avortés, retard dans la mise en œuvre des projets de mutualisation de services de médecine préventive, fins d'activité de médecins de prévention non immédiatement remplacés, qui impliquent par ailleurs un fonctionnement minimal, voire un arrêt temporaire, des cabinets médicaux) ;
- les fins d'activité de médecins de prévention non immédiatement remplacés.

**2. Contrôles médicaux obligatoires : 501 618 € en AE et 522 256 € en CP**, pour une prévision de 0,35 M€ en AE et CP.

L'écart constaté s'explique principalement par une imputation budgétaire inappropriée (150 k€) du paiement des prestations externes en médecine préventive par voie de convention.

**3. Autres dépenses de prévention des risques professionnels : 335 567 € en AE et 332 240 € en CP**, pour une prévision de 0,30 M€ en AE et en CP.

L'exécution est globalement conforme aux prévisions de dépenses.

**C. REMBOURSEMENT DU COUT DES PERSONNELS MIS A DISPOSITION : 2 556 203 € EN AE ET 2 186 674 € EN CP, POUR UNE PRÉVISION DE 4,51 M€ EN AE ET CP.**

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6, à hauteur de 19 540 € en AE et en CP. **L'exécution totale est de 2 575 743 € en AE et 2 206 614 € en CP.**

Cette dépense s'est révélée inférieure à la budgétisation du fait conjugué de la fin de certaines mises à disposition et de la poursuite d'une politique de recrutement plus restrictive.

**D. FORMATION PROFESSIONNELLE ET RECRUTEMENT (HORS ÉCOLES) : 6 735 788 € EN AE ET 6 130 714 € EN CP, POUR UNE PREVISION DE 8,5 M€ EN AE ET DE 8,6 M€ EN CP.**

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5 à hauteur de 5 128 € en AE et 38 515 € en CP et en titre 6 à hauteur de 7 000 € en AE et en CP. **L'exécution totale est de 6 747 916 € en AE et 6 176 229 € en CP.**

**1. Formations aux métiers support et transversaux pilotées par l'administration centrale, 498 041 € en AE et 509 325€ en CP,** pour une prévision de 1,7 M€ en AE et CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6 à hauteur de 7 000 € en AE et en CP.

L'écart entre la prévision et l'exécution s'explique par un redéploiement des crédits (444 k€) suite à la réorganisation transférant le pilotage des actions de formation des agents du SG vers le CVRH de Paris et une minoration des crédits budgétés initialement au PAP 2019

**2. Recrutement et organisation de concours, 1 229 618 € en AE et 1 102 530 € en CP,** pour une prévision de 1,2 M€ en AE et CP.

L'exécution est globalement conforme à la prévision.

**3. Centres de valorisation des ressources humaines (CVRH), 4 401 233 € en AE et 3 919 302 € en CP,** pour une prévision de 4,5 M€ en AE et 4,6 M€ en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5 à hauteur de 5 128 € en AE et 38 515 € en CP.

L'exécution totale est de **4 406 360 € en AE et 3 957 816 € en CP.**

L'exécution est globalement conforme à la prévision ; des engagements pluriannuels de marchés ainsi que des reports de sessions de formations durant le mois de décembre 2019, perturbé par des mouvements sociaux, expliquent l'écart en CP.

**4. Centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogiques (CEDIP), 78 258 € en AE et 75 183 € en CP,** pour une prévision de 0,15 M€ en AE et CP.

L'écart constaté est relatif à la baisse des besoins en crédits du fait des nouvelles conditions d'hébergement du CEDIP.

**5. Institut de formation de l'environnement (IFORE), 528 638 € en AE et 524 375 € en CP,** pour une prévision de 0,9 M€ en AE et CP.

L'écart entre la prévision budgétaire et l'exécution 2019 relève principalement de plusieurs facteurs : la grève des transports en décembre 2019 (annulation de stages), une année particulière de transition vers la mise en œuvre d'un nouveau projet stratégique avec le repositionnement progressif de l'activité du département pédagogique, conduisant au transfert des formations techniques métiers budgétées sur les crédits IFORE alors que les formations déployées par le CMVRH sont budgétées par les directions métiers (1 500 journées formations stagiaires sur 4000 transférées en 2019 au CMVRH) et le développement de l'accompagnement des transformations de l'action publique par l'innovation pédagogique.

E. ÉCOLES : 49 919 294 € en AE et 49 462 602 € en CP, POUR UNE PREVISION DE 50,3 M€ EN AE ET CP.

Le programme 217 concourt au financement de trois écoles du ministère, dont deux opérateurs et un service à compétence nationale.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5 à hauteur de 16 902 € en AE et de 3 093 € en CP, et en titre 6, à hauteur de 34 889 € en AE et 41 209 € en CP. **L'exécution totale est de 49 971 085 € en AE et 49 506 904 € en CP soit 26,87 M€ pour l'ENPC et 20,23 M€ pour l'ENTPE.**

**1. L'école nationale des techniciens de l'équipement (ENTE) : 2 815 475 € en AE et 2 358 783 € en CP,** pour une prévision de 2,6 M€ en AE et CP.

Tous titres confondus, les dépenses de l'ENTE se sont élevées à 2 867 266 € en AE et 2 403 085 € en CP. Ces dépenses sont globalement conformes à la prévision en AE et en CP, du fait de certaines facturations réalisées tardivement.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### 2. Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits : 31 054 € en AE et en CP pour une prévision de 0,05 M€ en AE et CP.

Les dépenses d'investissement pour l'action 5 s'établissent à 22 030 € en AE et 41 608 € en CP.

Bien qu'intégralement budgétés en titre 3, certaines dépenses de l'action 5 ont été exécutées en titre 5 à hauteur de 22 030 € en AE et 41 608 € en CP. Ces éléments sont analysés dans les dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'intervention pour l'action 5 s'établissent à 659 700 € en AE et 642 382 € en CP. En AE, l'écart entre ce montant et celui affiché dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 5.

Les dépenses d'investissement pour l'action 5 s'établissent à 22 030 € en AE et 41 608 € en CP.

Bien qu'intégralement budgétés en titre 3, certaines dépenses de l'action 5 ont été exécutées en titre 5 à hauteur de 22 030 € en AE et 41 608 € en CP. Ces éléments sont analysés dans les dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'intervention pour l'action 5 s'établissent à 659 700 € en AE et 642 382 € en CP. En AE, l'écart entre ce montant et celui affiché dans le tableau ci-dessus est dû aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 5.

Bien qu'intégralement budgétées en titre 3, certaines dépenses de l'action 5 ont été exécutées en titre 6, à hauteur de 598 271 € en AE et 574 633 € en CP. En outre, des crédits budgétés en titre 6 ont été exécutés en titre 3 à hauteur de 300 000 €.

### Action 06

#### Actions nationales, européennes et internationales en faveur du développement durable

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		11 638 356	<b>11 638 356</b>		12 575 440	<b>12 575 440</b>
Crédits de paiement		11 638 356	<b>11 638 356</b>		12 582 280	<b>12 582 280</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 6 se fera sur les montants retraités de certaines erreurs d'imputation (impact de + 1068 € en AE et - 12 368 € en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 18 084 €), soit **12 594 592 € en AE et 12 569 912 € en CP**.

Le commentaire de l'exécution par titre est décrit dans les différentes rubriques prévues à cet effet.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	730 999	1 953 106	730 999	1 954 741
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	730 999	1 787 137	730 999	1 790 971
Subventions pour charges de service public		165 969		163 770

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	10 907 357	10 622 334	10 907 357	10 627 539
Transferts aux ménages		2 000		2 000
Transferts aux entreprises		7 000		7 000
Transferts aux collectivités territoriales		11 500		11 500
Transferts aux autres collectivités	10 907 357	10 601 834	10 907 357	10 607 039
<b>Total</b>	<b>11 638 356</b>	<b>12 575 440</b>	<b>11 638 356</b>	<b>12 582 280</b>

Les dépenses de fonctionnement pour l'action 6 s'établissent à **1 972 258 € en AE et 1 942 374 € en CP et les dépenses d'intervention à 10 622 334 € en AE et 10 627 539 € en CP**. Les écarts entre ces montants et ceux affichés dans le tableau ci-dessus sont dus aux corrections techniques évoquées dans la présentation de l'action 6.

**1. Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable (fonctionnement): 1 669 590 € en AE et 1 624 441 € en CP**, pour une prévision de 0,42 M€ en AE et en CP.

L'écart s'explique essentiellement par l'affectation sur cette activité de l'organisation du G7 qui était initialement prévue sur l'activité « Animation de la politique stratégique et gouvernance en matière de changement climatique et de développement durable » correspondant à des dépenses d'intervention.

**Les dépenses sur le titre 6 (intervention) s'élèvent à 7 647 605 € en AE et en CP**, pour une prévision de 8 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 6, ces crédits ont également été exécutés en titre 3, à hauteur de 96 697 € en AE et 28 066 € en CP. **L'exécution totale est de 7 744 301 € en AE et 7 675 670 € en CP.**

L'écart entre la prévision et l'exécution est dû à l'engagement dès fin 2018 de dépenses liés à l'organisation d'événements internationaux prévus en 2019 et au lancement d'études rendues possibles par les économies faites sur le fonctionnement.

**2. Participation à l'élaboration des normes et de la législation dans le cadre communautaire (fonctionnement) : 82 165 € en AE et 92 632 € en CP**, pour une prévision de 0,14 M€ en AE et en CP.

L'écart s'explique principalement par l'imputation sur l'activité « participation à l'élaboration des normes et de la législation dans le cadre communautaire » du marché de veille Shungham (21 000 €) et du marché Life Enviropéa (100 K€) prévus dans le PAP 2019 et par la non réalisation du Sommet plastique (25 000 €).

**Les dépenses en titre 6 (intervention) sont de 87 500 € en AE et en CP**, pour une prévision de 0,05 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 6, ces crédits ont également été exécutés en titre 3, à hauteur de 81 373 € en AE et 86 859 € en CP. **L'exécution totale est de 168 873 € en AE et 174 359 € en CP** et est conforme à la prévision.

Un soutien a été apporté aux actions d'influence menées par les organisations non gouvernementales (ONG) européennes en faveur du verdissement de la future politique agricole commune post-2020 et de la mise en œuvre par l'Union Européenne des objectifs de développement durable adoptés en septembre 2015.

**3. Appui et soutien des intérêts français dans le dispositif international (fonctionnement) : 78 717 € en AE et 86 085 € en CP**, pour une prévision de 0,21 M€ en AE et en CP.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 6, à hauteur de 13 000 € en AE et en CP. **L'exécution totale est de 91 717 € en AE et 99 085 € en CP.**

L'écart par rapport à la prévision s'explique par la diminution des délégations aux ambassades par rapport aux prévisions et par le non-financement d'opérations.

**Les dépenses exécutées en titre 6 (intervention) sur l'action 6 s'élèvent à 15 000 € en AE et en CP**, pour une prévision de 0,01 M€ en AE et en CP.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

L'écart à la prévision s'explique par la diminution des délégations aux ambassades par rapport aux prévisions.

**4. Partenariat associatif : 141 786 € en AE et 139 216 € en CP ont été exécutés sur le titre 3 (fonctionnement), pour une prévision de 0 € en AE et en CP.**

Bien que budgétés en titre 6, des dépenses du partenariat associatif ont été exécutés en titre 3 à hauteur de 141 786 € en AE et 139 216 € en CP. Ces éléments sont analysés dans les dépenses d'intervention.

**Les dépenses pour le partenariat associatif ont été exécutées à hauteur de 2 872 229 € en AE et 2 877 434 € en CP sur le titre 6, pour une prévision de 3,5 M€ en AE et en CP.**

Bien que budgétés intégralement en titre 6, ces crédits ont également été exécutés en titre 3, à hauteur de 141 786 € en AE et 139 216 € en CP. **L'exécution totale est de 3 014 015 € en AE et 3 013 650 € en CP.**

L'écart entre l'exécution et la prévision est d'abord dû au report sur 2019 de projets qui n'ont pu être construits dans des délais compatibles avec les contraintes d'élaboration des conventions. Il est également lié à une imputation de dépenses sur une autre activité et à un nombre inférieur de projets finalement validés

### Action 07

Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables"

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	543 412 279		<b>543 412 279</b>	565 845 496	140	<b>565 845 636</b>
Crédits de paiement	543 412 279		<b>543 412 279</b>	565 845 496	140	<b>565 845 636</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	543 412 279	565 845 496	543 412 279	565 845 496
Rémunérations d'activité	333 260 785	353 530 473	333 260 785	353 530 473
Cotisations et contributions sociales	207 683 316	206 934 820	207 683 316	206 934 820
Prestations sociales et allocations diverses	2 468 178	5 380 203	2 468 178	5 380 203
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		140		140
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		140		140
<b>Total</b>	<b>543 412 279</b>	<b>565 845 636</b>	<b>543 412 279</b>	<b>565 845 636</b>

**Action 08****Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Infrastructures et services de transports"**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	587 126 518		<b>587 126 518</b>	594 170 461		<b>594 170 461</b>
Crédits de paiement	587 126 518		<b>587 126 518</b>	594 170 461		<b>594 170 461</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	587 126 518	594 170 461	587 126 518	594 170 461
Rémunérations d'activité	364 992 407	364 363 922	364 992 407	364 363 922
Cotisations et contributions sociales	220 518 579	227 585 446	220 518 579	227 585 446
Prestations sociales et allocations diverses	1 615 532	2 221 092	1 615 532	2 221 092
<b>Total</b>	<b>587 126 518</b>	<b>594 170 461</b>	<b>587 126 518</b>	<b>594 170 461</b>

**Action 09****Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Sécurité et éducation routières"**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement				505		<b>505</b>
Crédits de paiement				505		<b>505</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		505		505
Rémunérations d'activité		374		374
Cotisations et contributions sociales		131		131
<b>Total</b>		<b>505</b>		<b>505</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### Action 11

#### Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Affaires maritimes"

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	179 637 558		<b>179 637 558</b>	182 191 551		<b>182 191 551</b>
Crédits de paiement	179 637 558		<b>179 637 558</b>	182 191 551		<b>182 191 551</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	179 637 558	182 191 551	179 637 558	182 191 551
Rémunérations d'activité	110 436 460	111 045 019	110 436 460	111 045 019
Cotisations et contributions sociales	68 389 472	70 504 901	68 389 472	70 504 901
Prestations sociales et allocations diverses	811 626	641 632	811 626	641 632
<b>Total</b>	<b>179 637 558</b>	<b>182 191 551</b>	<b>179 637 558</b>	<b>182 191 551</b>

### Action 13

#### Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Paysages, eau et biodiversité"

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	265 326 250		<b>265 326 250</b>	278 352 814		<b>278 352 814</b>
Crédits de paiement	265 326 250		<b>265 326 250</b>	278 352 814		<b>278 352 814</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	265 326 250	278 352 814	265 326 250	278 352 814
Rémunérations d'activité	163 020 400	172 484 731	163 020 400	172 484 731
Cotisations et contributions sociales	101 122 637	104 487 244	101 122 637	104 487 244

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Prestations sociales et allocations diverses	1 183 213	1 380 839	1 183 213	1 380 839
<b>Total</b>	<b>265 326 250</b>	<b>278 352 814</b>	<b>265 326 250</b>	<b>278 352 814</b>

**Action 15****Personnels relevant du ministère de la " Cohésion des territoires "**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	660 012 217		<b>660 012 217</b>	608 721 661		<b>608 721 661</b>
Crédits de paiement	660 012 217		<b>660 012 217</b>	608 721 661		<b>608 721 661</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	660 012 217	608 721 661	660 012 217	608 721 661
Rémunérations d'activité	401 629 572	374 766 109	401 629 572	374 766 109
Cotisations et contributions sociales	255 473 331	231 268 935	255 473 331	231 268 935
Prestations sociales et allocations diverses	2 909 314	2 686 616	2 909 314	2 686 616
<b>Total</b>	<b>660 012 217</b>	<b>608 721 661</b>	<b>660 012 217</b>	<b>608 721 661</b>

**Action 16****Personnels oeuvrant pour les politiques du programme "Prévention des risques"**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	239 861 029		<b>239 861 029</b>	235 992 774		<b>235 992 774</b>
Crédits de paiement	239 861 029		<b>239 861 029</b>	235 992 774		<b>235 992 774</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	239 861 029	235 992 774	239 861 029	235 992 774
Rémunérations d'activité	147 557 336	146 426 303	147 557 336	146 426 303
Cotisations et contributions sociales	91 213 824	88 643 920	91 213 824	88 643 920
Prestations sociales et allocations diverses	1 089 869	922 552	1 089 869	922 552
<b>Total</b>	<b>239 861 029</b>	<b>235 992 774</b>	<b>239 861 029</b>	<b>235 992 774</b>

### Action 18

#### Personnels relevant de programmes d'autres ministères

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement				7 194 531		<b>7 194 531</b>
Crédits de paiement				7 194 531		<b>7 194 531</b>

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel		7 194 531		7 194 531
Rémunérations d'activité		4 303 270		4 303 270
Cotisations et contributions sociales		2 855 807		2 855 807
Prestations sociales et allocations diverses		35 453		35 453
<b>Total</b>		<b>7 194 531</b>		<b>7 194 531</b>

### Action 22

#### Personnels transférés aux collectivités territoriales

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	18 884 656		<b>18 884 656</b>	13 737 034		<b>13 737 034</b>

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Crédits de paiement	18 884 656		<b>18 884 656</b>	13 737 034		<b>13 737 034</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	18 884 656	13 737 034	18 884 656	13 737 034
Rémunérations d'activité	16 557 391	9 279 078	16 557 391	9 279 078
Cotisations et contributions sociales	2 320 037	4 140 300	2 320 037	4 140 300
Prestations sociales et allocations diverses	7 228	317 656	7 228	317 656
<b>Total</b>	<b>18 884 656</b>	<b>13 737 034</b>	<b>18 884 656</b>	<b>13 737 034</b>

**Action 23**
**Personnels oeuvrant pour les politiques des programmes "énergie, climat et après-mines"**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	57 523 022		<b>57 523 022</b>	55 443 811		<b>55 443 811</b>
Crédits de paiement	57 523 022		<b>57 523 022</b>	55 443 811		<b>55 443 811</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	57 523 022	55 443 811	57 523 022	55 443 811
Rémunérations d'activité	35 327 558	34 959 214	35 327 558	34 959 214
Cotisations et contributions sociales	21 930 962	20 273 561	21 930 962	20 273 561
Prestations sociales et allocations diverses	264 502	211 037	264 502	211 037
<b>Total</b>	<b>57 523 022</b>	<b>55 443 811</b>	<b>57 523 022</b>	<b>55 443 811</b>

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables**

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**Action 24**
**Personnels oeuvrant dans le domaine des transports aériens**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	2 135 680		<b>2 135 680</b>	1 372 201		<b>1 372 201</b>
Crédits de paiement	2 135 680		<b>2 135 680</b>	1 372 201		<b>1 372 201</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 135 680	1 372 201	2 135 680	1 372 201
Rémunérations d'activité	1 354 782	843 764	1 354 782	843 764
Cotisations et contributions sociales	776 114	523 940	776 114	523 940
Prestations sociales et allocations diverses	4 784	4 497	4 784	4 497
<b>Total</b>	<b>2 135 680</b>	<b>1 372 201</b>	<b>2 135 680</b>	<b>1 372 201</b>

**Action 25**
**Commission nationale du débat public**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	2 450 000	3 990 809	<b>6 440 809</b>	1 799 783	2 091 424	<b>3 891 208</b>
Crédits de paiement	2 450 000	3 990 809	<b>6 440 809</b>	1 799 783	2 071 535	<b>3 871 318</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 25 se fera sur les montants retraités des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 3 755 €), soit **2 095 179 € en AE** et **2 071 535 € en CP**.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	2 450 000	1 799 783	2 450 000	1 799 783
Rémunérations d'activité	1 675 686	1 216 149	1 675 686	1 216 149
Cotisations et contributions sociales	767 714	579 070	767 714	579 070

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Prestations sociales et allocations diverses	6 600	4 565	6 600	4 565
<b>Titre 3 : Dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 990 809</b>	<b>2 091 424</b>	<b>3 990 809</b>	<b>2 071 535</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	3 990 809	2 091 424	3 990 809	2 071 535
<b>Total</b>	<b>6 440 809</b>	<b>3 891 208</b>	<b>6 440 809</b>	<b>3 871 318</b>

L'exécution 2019 de la CNDP se décompose en deux parties.

Les dépenses de fonctionnement courant ont été portées à 920 k€ en AE et 901 k€ en CP pour une prévision de 996 k€. L'écart à la prévision est dû au financement par la CNDP sur ses propres moyens d'une partie des dépenses du débat public.

En 2019, les débats publics financés au travers de délégations de gestion ont été :

- le débat public relatif au Programme National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR), financé sur le programme 147 "Energie climat" et en grande partie exécuté sur l'année 2019 ;
- le débat public relatif au projet d'éoliennes au large de la Normandie, dont l'exécution a débuté fin 2019 ;
- le débat public relatif au projet d'infrastructure de transport routière entre Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence, dont l'exécution a débuté fin 2019.

**Rattachements de crédits par voie de fonds de concours et d'attributions de produits** : 1 344 000 € en AE et en CP, pour une prévision de 3 M€ en AE et CP.

L'écart à la prévision s'explique par le recours à d'autres modes que les fonds de concours pour les financements de débats publics.

Au cours de l'année 2019, la CNDP a mené un débat public relatif au projet de Noeud Ferroviaire Lyonnais, financé au travers d'un fonds de concours à hauteur de 1 168 481 € en AE et CP.

La fin du débat public relatif au projet de la mine d'Or "la Montagne d'Or" en Guyane, financé au travers d'un fonds de concours, est venu impacter l'exécution des AE et des CP en 2019.

## Action 26

### Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	1 400 000	576 986	<b>1 976 986</b>	1 349 117	639 280	<b>1 988 397</b>
Crédits de paiement	1 400 000	576 986	<b>1 976 986</b>	1 349 117	510 132	<b>1 859 248</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 26 se fera sur les montants retraités des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 979 €), soit **640 259 € en AE et 510 132 € en CP**.

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 400 000	1 349 117	1 400 000	1 349 117
Rémunérations d'activité	959 498	925 703	959 498	925 703
Cotisations et contributions sociales	433 951	417 747	433 951	417 747
Prestations sociales et allocations diverses	6 551	5 666	6 551	5 666
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	576 986	639 280	576 986	510 132
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	576 986	639 280	576 986	510 132
<b>Total</b>	<b>1 976 986</b>	<b>1 988 397</b>	<b>1 976 986</b>	<b>1 859 248</b>

L'exécution est globalement conforme à la prévision en crédits de paiement. La différence en autorisations d'engagements s'explique par la couverture de dépenses liées à la communication pour 2020 d'une part (manifestation début 2020 pour les 20 ans de l'Autorité pour un montant de 20 k€) et d'autre part par l'engagement de dépenses pour 2020 en matière de contentieux (40 k€).

### Action 27

#### Commission de régulation de l'énergie (CRE)

(y.c. FdC et AdP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	14 450 000	6 450 581	<b>20 900 581</b>	13 783 278	6 000 998	<b>19 784 275</b>
Crédits de paiement	14 450 000	6 450 581	<b>20 900 581</b>	13 783 278	6 118 891	<b>19 902 169</b>

L'analyse de l'exécution des crédits de l'action 27 se fera sur les montants retraités de certaines erreurs d'imputation manifestes (impact de - 900 € en AE et en CP) et des retraits d'AE réalisés après la clôture d'engagements juridiques antérieurs à 2019 (impact de + 38 998 €), soit **5 932 715 € en AE et 6 031 186 € en CP**.

Bien que budgétés intégralement en titre 3, ces crédits ont également été exécutés en titre 5 (20 585 € en AE et 1 009 € en CP) et en titre 6 (85 796 € en AE et CP). L'exécution totale est donc de **6 039 096 € en AE et 6 117 991 € en CP**, ce qui est globalement conforme à la prévision.

### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	14 450 000	13 783 278	14 450 000	13 783 278
Rémunérations d'activité	10 486 068	9 953 966	10 486 068	9 953 966
Cotisations et contributions sociales	3 888 096	3 760 555	3 888 096	3 760 555
Prestations sociales et allocations diverses	75 836	68 757	75 836	68 757
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	6 450 581	5 894 617	6 450 581	6 032 086

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 450 581	5 894 617	6 450 581	6 032 086
Titre 5 : Dépenses d'investissement		20 585		1 009
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		20 585		1 009
Titre 6 : Dépenses d'intervention		85 796		85 796
Transferts aux autres collectivités		85 796		85 796
<b>Total</b>	<b>20 900 581</b>	<b>19 784 275</b>	<b>20 900 581</b>	<b>19 902 169</b>

L'évolution des grands postes de dépenses de fonctionnement est la suivante :

Postes de dépenses, en M€	Prévisions		Exécution	
	AE	CP	AE	CP
Activités	2,25	2,25	1,62	1,65
Immobilier	3,50	3,50	3,30	3,42
Fonctionnement courant	0,38	0,38	0,61	0,58
Informatique	0,35	0,35	0,40	0,38
<b>Total</b>	<b>6,48</b>	<b>6,48</b>	<b>5,93</b>	<b>6,03</b>

### 1. Activités

Ce poste de dépenses en AE est resté inférieur à la prévision du fait d'une charge financière moindre que prévue pour ce qui concerne des études et audits à mener. En effet, la CRE a eu recours au dispositif de l'article L134-18 du Code de l'énergie, qui l'autorise à faire financer par les opérateurs certains des audits qu'elle a menés en 2019.

### 2. Poste immobilier

La consommation relative aux dépenses immobilières est globalement stable par rapport à la prévision. La maîtrise des charges de l'immeuble avec un dispositif innovant et des travaux du propriétaire ont permis d'effectuer des économies.

### 3. Fonctionnement courant

Ce poste de dépenses est en diminution de 15 % (743 k€) cette année par rapport à 2018. La CRE a sollicité de diverses assistances en matière juridique et organisationnelles au titre de la négociation du bail au-delà des dépenses habituelles de fonctionnement courant.

### 4. Informatique

La CRE présente des dépenses d'informatique en baisse de 11% par rapport à 2018 (439 k€). Elle a finalisé les équipements liés au télétravail et à l'amélioration des conditions de travail des agents (casques anti-bruit).

Les dépenses d'investissement, exécutées en titre 5, étaient prévues en titre 3. Elles correspondent à l'achat d'un véhicule par le président de la CRE en remplacement du véhicule en location longue durée.

Les dépenses d'intervention, exécutées en titre 6, étaient prévues en titre 3. Elles correspondent à des contributions de la CRE à des organisations internationales comme le conseil des régulateurs européens de l'énergie ou l'association des régulateurs énergie en zone méditerranéenne.

**Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables**

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**Action 28**
**Personnels oeuvrant pour le développement durable et pour les politiques du programme "expertise, information géographique et météorologique"**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement	51 070 264		<b>51 070 264</b>	47 067 751		<b>47 067 751</b>
Crédits de paiement	51 070 264		<b>51 070 264</b>	47 067 751		<b>47 067 751</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	51 070 264	47 067 751	51 070 264	47 067 751
Rémunérations d'activité	31 519 412	29 822 864	31 519 412	29 822 864
Cotisations et contributions sociales	19 313 656	17 008 483	19 313 656	17 008 483
Prestations sociales et allocations diverses	237 196	236 405	237 196	236 405
<b>Total</b>	<b>51 070 264</b>	<b>47 067 751</b>	<b>51 070 264</b>	<b>47 067 751</b>

## SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques (P181)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Transferts	0	0	30 000	30 000
<b>ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées (P217)</b>	<b>27 346 924</b>	<b>27 346 924</b>	<b>26 872 057</b>	<b>26 872 057</b>
Subventions pour charges de service public	27 346 924	27 346 924	26 872 057	26 872 057
<b>ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (P217)</b>	<b>19 651 931</b>	<b>19 651 931</b>	<b>20 231 762</b>	<b>20 231 762</b>
Subventions pour charges de service public	19 651 931	19 651 931	20 231 762	20 231 762
<b>Total</b>	<b>46 998 855</b>	<b>46 998 855</b>	<b>47 133 819</b>	<b>47 133 819</b>
Total des subventions pour charges de service public	46 998 855	46 998 855	47 103 819	47 103 819
Total des transferts	0	0	30 000	30 000

En projet de loi de finances (PLF) 2019, les subventions pour charges de service public de l'ENPC et de l'ENTPE s'élevaient respectivement à 27 300 k€ et à 19 943 k€. Ces montants ont été réduits respectivement de 428 k€ et de 291 k€ lors du vote de la loi de finances initiale (LFI) 2019.

Compte tenu des mesures intervenues en gestion, le montant des crédits finalement alloués aux deux opérateurs de l'État (sur la catégorie 32 et relevant de l'action 5) s'est élevé en 2019, à 47 104 k€, dont 26 872 k€ pour l'ENPC et 20 232 k€ pour l'ENTPE.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT CE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités	
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis		
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	Réalisation 2018		304	128	3	13	1
	Prévision 2019	0	313	141	16	0	1
	Réalisation 2019	0	290	136	0	0	0
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	Réalisation 2018		164	37	0	0	14
	Prévision 2019	19	163	39	0	0	15
	Réalisation 2019	19	159	30	0	0	14
<b>Total</b>	Réalisation 2018		<b>468</b>	<b>165</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>15</b>
	Prévision 2019	<b>19</b>	<b>476</b>	<b>180</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>16</b>
	Réalisation 2019	<b>19</b>	<b>449</b>	<b>166</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

\* Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME CHEF DE FILE

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
Emplois sous plafond 2018	479	468
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2018	0	0
<b>Impact du schéma d'emplois 2019</b>	<b>-2</b>	<b>-19</b>
Solde des transferts T2/T3	0	0
Solde des transferts internes	0	0
Solde des mesures de périmètre	0	0
Corrections techniques	0	0
Abattements techniques	0	0
<b>Emplois sous plafond 2019 *</b>	<b>476</b>	<b>449</b>

\* Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2019 en ETP	-2	-19

En LFI 2019, le schéma d'emplois de l'ENPC a été fixé à -2, portant ainsi son autorisation d'emplois sous plafond à 313 ETPT et le schéma d'emplois de l'ENTPE a été fixé à -1, portant ainsi son autorisation d'emplois sous plafond à 163 ETPT.

Pour l'ENPC, il y a eu une sous-exécution des emplois sous plafond, à 290 ETPT, qui s'explique principalement par le décalage entre les départs effectifs des personnels et la réalisation des recrutements. Ce décalage est habituel dans les activités de recherche et de formation.

Pour l'ENTPE, il y a eu une sous-exécution des emplois sous plafond, à 159 ETPT, qui s'explique par des raisons essentiellement conjoncturelles (difficultés de recrutement, vacation suite à deux départs à la retraite et un agent en congé de longue durée).

### FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS

	Budget initial	Compte financier
ENPC - Ecole nationale des Ponts et Chaussées	576 000	657 971
ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat	220 000	0
<b>Total</b>	<b>796 000</b>	<b>657 971</b>

## OPÉRATEURS

## ENPC - ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P144 – Environnement et prospective de la politique de défense</b>						<b>15</b>
Transferts						15
<b>P113 – Paysages, eau et biodiversité</b>	<b>4</b>	<b>4</b>				
Transferts	4	4				
<b>P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables</b>	<b>27 423</b>	<b>27 423</b>	<b>27 347</b>	<b>27 347</b>	<b>26 872</b>	<b>26 872</b>
Subventions pour charges de service public	27 371	27 371	27 347	27 347	26 872	26 872
Transferts	52	52				
<b>P150 – Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>111</b>	<b>111</b>	<b>56</b>	<b>56</b>
Subventions pour charges de service public	94	94	111	111	56	56
<b>P231 – Vie étudiante</b>					<b>3</b>	<b>3</b>
Transferts					3	3
<b>P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</b>						
Transferts						
<b>P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle</b>						
Transferts						
<b>P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat</b>						<b>60</b>
Transferts						60
<b>P112 – Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire</b>					<b>4</b>	<b>4</b>
Transferts					4	4
<b>Total</b>	<b>27 521</b>	<b>27 521</b>	<b>27 458</b>	<b>27 458</b>	<b>26 935</b>	<b>27 010</b>

En LFI 2019, la SCSP s'est élevée à 27 347 k€, soit après amendements et mises en réserve (475 k€), une dotation de 26 872 k€. La SCSP permet à l'ENPC de couvrir ses charges de personnel et ses charges d'exploitation (fonctionnement courant, entretien et maintenance).

Par ailleurs, le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire » et le programme 231 "vie étudiante" ont versé à l'ENPC des subventions à hauteur de 59 k€ au titre du financement des missions de l'école liées à la recherche.

Ces subventions ont été comptabilisées dans le compte de résultat sur la ligne « autres subventions ».

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

### COMPTE FINANCIER 2019

#### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	32 600	31 612 4 988	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	27 643 27 643	26 942 26 942
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 183	13 708	Fiscalité affectée	576	658
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	4 907	7 301
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	2 596	3 010	Autres produits	14 242	12 691
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	2 596	3 007	<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>	500	28
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		2	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	1 060	1 226
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>46 783</b>	<b>45 320</b>	<b>Total des produits</b>	<b>47 368</b>	<b>47 592</b>
Résultat : bénéficié	585	2 271	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	47 368	47 592	Total : équilibre du CR	47 368	47 592

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

### TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 621	4 026
Investissements	4 628	997	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		345
			Autres ressources		3
Remboursement des dettes financières		39	Augmentation des dettes financières		1 650
<b>Total des emplois</b>	<b>4 628</b>	<b>1 036</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 621</b>	<b>6 025</b>
Augmentation du fonds de roulement		4 989	Diminution du fonds de roulement	3 007	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'école nationale des ponts et chaussées (ENPC) a disposé en 2019 d'un budget global de 47,59 M€ dont 56 % proviennent de la subvention pour charge de service public.

Le résultat budgétaire 2019 est excédentaire de 2,27 M€, du fait d'une sous-exécution dans les dépenses de personnels, d'investissement (décalage calendaire des opérations) et de fonctionnement pour dégager des marges en vue de financer ses projets immobiliers.

La SCSP 2019 représente plus de 56 % du total des produits. Ce montant inclut également les autres financements de l'Etat (69,5 k€).

Les autres ressources (40%) sont principalement liées aux recettes des contrats de recherche et aux droits de scolarité, conventions de partenariat et produits de locations immobilières.

L'ENPC clôture donc l'exercice 2019 avec un bénéfice de 2 271 k€ et un niveau de trésorerie qui s'élève à 20 299 k€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	15 239	15 239	14 336	14 336
Fonctionnement	9 598	9 236	8 394	7 980
Intervention	0	0	0	0
Investissement	3 753	3 871	2 603	300
<b>Enveloppe recherche</b>	<b>20 819</b>	<b>20 469</b>	<b>20 821</b>	<b>19 967</b>
- Personnel	17 361	17 361	17 569	17 569
- Fonctionnement	2 332	2 352	2 511	1 923
- Investissement	1 126	756	740	475
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>49 409</b>	<b>48 815</b>	<b>46 154</b>	<b>42 584</b>
Dépenses de pensions civiles globales	4 807	4 807	4 898	4 898

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>30 339</b>	<b>30 448</b>
Subvention pour charges de service public	27 300	26 872
Autres financements de l'État	0	69
Fiscalité affectée	576	646
Autres financements publics	212	108
Recettes propres	2 251	2 753
<b>Recettes fléchées</b>	<b>15 469</b>	<b>14 556</b>
Financements de l'État fléchés	343	282
Autres financements publics fléchés	3 321	4 614
Recettes propres fléchées	11 805	9 660
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>45 808</b>	<b>45 005</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>2 421</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>3 007</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion des connaissances	1 115	430	407	0	0	13	13	1 558	1 535
	1 116	333	368	0	0	5	6	1 454	1 489
Enseignement	8 143	4 660	4 092	0	0	397	347	13 200	12 582
	7 493	3 391	2 923	0	0	177	70	11 062	10 486
Recherche	17 361	2 332	2 352	0	0	1 126	756	20 819	20 469
	17 569	2 511	1 923	0	0	740	475	20 821	19 967
Soutien	5 981	4 508	4 737	0	0	3 343	3 511	13 832	14 229
	5 727	4 670	4 689	0	0	2 421	225	12 818	10 641

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
<b>Total</b>	<b>32 600</b> <b>31 906</b>	<b>11 930</b> <b>10 905</b>	<b>11 588</b> <b>9 903</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>4 879</b> <b>3 344</b>	<b>4 627</b> <b>775</b>	<b>49 409</b> <b>46 155</b>	<b>48 815</b> <b>42 584</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

### ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>3 007</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	23
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	2 378	1 186
Autres décaissements non budgétaires	0	919
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>5 385</b>	<b>2 128</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 724</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	10 556	544
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 180
<b>Total des besoins</b>	<b>5 385</b>	<b>4 852</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>2 421</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	134
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 000	1 903
Autres encaissements non budgétaires	0	394
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>2 000</b>	<b>4 852</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>3 385</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	13 941	0
<b>Total des financements</b>	<b>5 385</b>	<b>4 852</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'abondement de la trésorerie s'est concentré sur la trésorerie non fléchée en raison du surplus ponctuel des recettes globalisées. La trésorerie non fléchée est destinée à absorber les futurs investissements immobiliers que l'école devra financer sur fonds propres.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>432</b>	<b>454</b>	<b>426</b>
– sous plafond	304	313	290
– hors plafond	128	141	136
<i>dont contrats aidés</i>	3	16	
<i>dont apprentis</i>	13		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>1</b>	
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		1	

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart entre la prévision et le réalisé est lié aux importantes difficultés de recrutement rencontrées par l'établissement. En effet, les profils recherchés (compétences techniques spécialisées de haut niveau dans les champs de l'enseignement supérieur et de la recherche) expliquent des temps de vacances importants.

## ENTPE - ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P203 – Infrastructures et services de transports</b>						
Transferts						
<b>P159 – Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie</b>					<b>6</b>	<b>5</b>
Transferts					6	5
<b>P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables</b>	<b>19 830</b>	<b>19 830</b>	<b>19 652</b>	<b>19 652</b>	<b>20 232</b>	<b>20 232</b>
Subventions pour charges de service public	19 830	19 830	19 652	19 652	20 232	20 232
<b>P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables</b>					<b>-3</b>	<b>12</b>
Transferts					-3	12
<b>P192 – Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle</b>						<b>20</b>
Transferts						20
<b>P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat</b>						
Transferts						
<b>P162 – Interventions territoriales de l'État</b>						
Transferts						
<b>Total</b>	<b>19 830</b>	<b>19 830</b>	<b>19 652</b>	<b>19 652</b>	<b>20 234</b>	<b>20 268</b>

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

En LFI 2019, la SCSP s'est élevée à 19 652 k€, soit après amendements et mises en réserve (338 k€), une dotation de 19 342 k€. La SCSP permet à l'ENTPE de couvrir ses charges de personnel ainsi que ses charges d'exploitation (fonctionnement courant, entretien et maintenance).

La réalisation de la SCSP au titre de l'année 2019 s'est élevée à 20 232 k€ (catégorie 32) car l'école a bénéficié d'un complément de la SCSP de 890 k€ destiné au financement d'une partie des travaux de rénovation de la toiture de l'établissement.

### COMPTE FINANCIER 2019

#### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	15 162	14 985	Subventions de l'État	19 700	19 314
<i>dont charges de pensions civiles</i>	3 291	3 460	<i>– subventions pour charges de service public</i>	19 700	19 314
			<i>– crédits d'intervention( transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	8 088	8 307	Fiscalité affectée	220	
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 339	1 679
Opérations d'ordre (inclues dans Fonctionnement et/ou Intervention)	3 100	2 891	Autres produits	1 688	2 359
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	3 100	2 891	<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>	978	993
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>23 250</b>	<b>23 293</b>	<b>Total des produits</b>	<b>22 947</b>	<b>23 353</b>
Résultat : bénéfice		60	Résultat : perte	303	
Total : équilibre du CR	23 250	23 353	Total : équilibre du CR	23 250	23 353

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

### TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 819	1 958
Investissements	2 160	1 390	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	600	
			Autres ressources		143
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 160</b>	<b>1 390</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 419</b>	<b>2 100</b>
Augmentation du fonds de roulement	259	710	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) a disposé en 2019 d'un budget global de 24,55 M€ dont 82 % proviennent de la subvention pour charge de service public.

Contrairement aux prévisions du BI 2019, le solde budgétaire est excédentaire de 2 M€. Cet excédent va permettre à l'école d'accélérer le calendrier de réalisation des opérations programmées dans le cadre de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). A ce titre, le programme 217 a octroyé en 2019, une dotation complémentaire de 0.89 M€ à l'école pour financer une partie des travaux de rénovation de sa toiture

La SCSP 2019 représente plus de 82 % du total des produits. Par rapport au budget initial (BI), l'écart s'élève à + 532 k€, qui s'explique notamment par un redéploiement interne des crédits du programme pour le financement d'une partie des travaux de rénovation de la toiture

Les autres ressources de l'école sont en augmentation de 671 k€ (taxe d'apprentissage, droits de scolarité, ...).

La réalisation des charges de personnel et de fonctionnement sont conformes aux prévisions du BI 2019.

L'ENTPE a clôturé l'exercice 2019 avec un résultat positif de 1 258 k€. Le niveau final de trésorerie augmente de 2.87 M€ entre le BI 2019 (3,15 M€) et le COFI 2019 (6,02 M€), ce qui est dû principalement à la baisse des investissements et à l'augmentation de la SCSP.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	9 790	9 790	10 419	10 419
Fonctionnement	5 757	4 302	4 335	4 404
Intervention	0	0	0	0
Investissement	1 300	1 300	907	592
<b>Enveloppe recherche</b>	<b>7 045</b>	<b>6 728</b>	<b>6 592</b>	<b>6 346</b>
- Personnel	5 373	5 373	4 787	4 787
- Fonctionnement	812	795	1 043	960
- Investissement	860	560	762	599
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>23 892</b>	<b>22 120</b>	<b>22 253</b>	<b>21 761</b>
Dépenses de pensions civiles globales	3 291	3 291	3 460	3 460

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Conduite et pilotage des politiques de l'écologie du développement et de la mobilité durables

Programme n° 217 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>20 630</b>	<b>22 414</b>
Subvention pour charges de service public	19 700	20 232
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	220	280
Autres financements publics	0	140
Recettes propres	710	1 762
<b>Recettes fléchées</b>	<b>1 039</b>	<b>1 646</b>
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	1 039	1 646
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>21 669</b>	<b>24 060</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>2 299</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>451</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Diffusion des connaissances	288	140	140	0	0	0	0	428	428	
	188	142	135	0	0	15	15	345	338	
Enseignement	5 458	1 659	1 643	0	0	250	250	7 367	7 351	
	6 203	1 887	1 884	0	0	154	176	8 243	8 262	
Recherche	5 373	812	795	0	0	860	560	7 045	6 728	
	4 787	1 043	960	0	0	762	599	6 592	6 346	
Soutien-support	4 044	3 958	2 519	0	0	1 050	1 050	9 052	7 613	
	4 014	2 307	2 385	0	0	738	401	7 059	6 799	
<b>Total</b>	<b>15 163</b>	<b>6 569</b>	<b>5 097</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 160</b>	<b>1 860</b>	<b>23 892</b>	<b>22 120</b>	
	<b>15 191</b>	<b>5 379</b>	<b>5 364</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 669</b>	<b>1 191</b>	<b>22 239</b>	<b>21 746</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>451</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	420
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>451</b>	<b>420</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 234</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	61
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 173
<b>Total des besoins</b>	<b>451</b>	<b>2 654</b>

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
---------	---------------------	-------------------------

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>2 299</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	420	346
Autres encaissements non budgétaires	0	9
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>420</b>	<b>2 654</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>31</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	31	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>451</b>	<b>2 654</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>201</b>	<b>202</b>	<b>189</b>
– sous plafond	164	163	159
– hors plafond	37	39	30
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>34</b>	<b>33</b>
– rémunérés par l'État par ce programme		19	19
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes		15	14

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'ENTPE n'a pas totalement saturé son plafond d'emplois (consommé à hauteur de 159 ETPT contre une autorisation de 163). L'opérateur explique ce taux de réalisation par des raisons essentiellement conjoncturelles :

- un agent a été en CLD, exclu du plafond d'emplois, mais inclus dans la masse salariale,
- deux agents d'un même service sont partis en retraite en début d'année et leurs tâches ont été réorientées. Pour cela, une réorganisation a été nécessaire. Sa mise en œuvre effective a pris du temps compte tenu des instances et de la mobilité entrante nécessaire.
- le reste s'explique par des temps de vacance important.